



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



— 100% Lien social

Stratégie 2021-2025

#MondeEnCommun



LE GROUPE AFD

Principal acteur de la politique de développement française, le groupe AFD exerce sa mission de développement en cohérence avec les priorités définies par le Gouvernement notamment au travers du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et déclinées dans son Plan d'orientation stratégique 2018-2022. Ce dernier se structure autour de cinq engagements :

- **100% Accord de Paris** – Le Groupe ambitionne de devenir la première agence de développement dont l'intégralité des financements s'inscrit dans des trajectoires de développement à la fois bas carbone et résilient au changement climatique.
- **100% Lien social** – Les projets du groupe AFD renforcent le lien social en contribuant à l'amélioration du bien-être des populations et à la résilience des sociétés, notamment par la réduction de toutes les formes d'inégalités.
- **Un développement en 3D** – Intervenir dans des contextes de crise et de fragilité aux côtés des autres acteurs pour satisfaire au troisième D du triptyque « Défense, Diplomatie et Développement ».

- **Priorité aux acteurs non souverains** – Contribuer au financement des acteurs non étatiques – secteur privé, collectivités locales, organisations de la société civile, fondations, etc. – afin de les orienter vers des solutions durables.
- **Réflexe partenarial** – Les projets du Groupe sont ouverts à de nouveaux acteurs pour amplifier le partage d'expériences et en améliorer l'efficacité.

Dans le respect de ces cinq engagements, le Groupe accompagne et accélère les six grandes transitions dans lesquelles le monde est engagé : transition démographique et sociale, transition énergétique, transition territoriale et écologique, transition numérique, transition économique et financière, et transition politique et citoyenne.

Cette stratégie précise les grandes orientations stratégiques du Groupe en faveur de l'engagement 100% Lien social pour la période 2021-2025.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
1. LES ENJEUX D'UNE STRATÉGIE « 100% LIEN SOCIAL »	7
1.1 Une stratégie en réponse à un monde de plus en plus délié socialement	9
1.1.1 Des inégalités grandissantes et une redistribution inégale au niveau mondial	10
1.1.2 Des ressources naturelles limitées et des usages communs	11
1.1.3 Des populations exclues des circuits économiques et un essor des mouvements contestataires	11
1.1.4 Une gouvernance faible et des replis identitaires	11
1.1.5 Les implications sociales de la crise écologique et du dérèglement climatique	11
1.1.6 Les inégalités environnementales	11
1.2 Un positionnement singulier pour le groupe AFD	12
1.2.1 Le lien social, un concept encore peu exploité dans le monde du développement	12
1.2.2 Le lien social, une notion englobante	12
1.2.3 Inégalités et lien social : des enjeux interdépendants	13
1.2.4 Le bilan de l'action du groupe AFD en matière de lien social: un accent initialement mis sur le genre	13
2. LES OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION DE LA STRATÉGIE « 100% LIEN SOCIAL »	14
2.1 Objectif 1 – Réduire les inégalités de richesse et d'opportunités, verticales et horizontales	15
2.1.1 Axe d'intervention 1 – Favoriser l'accès équitable et durable aux biens et services essentiels (priorité CICID)	15
2.1.2 Axe d'intervention 2 – Soutenir la justice sociale et les politiques de redistribution	18
2.1.3 Axe d'intervention 3 – Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes (priorité CICID)	18
2.2 Objectif 2 – Renforcer l'inclusion par une meilleure prise en compte des contextes	21
2.2.1 Axe d'intervention 4 – Favoriser la co-construction des projets et les modes de gouvernance participatifs par la promotion des « communs »	21
2.2.2 Axe d'intervention 5 – Encourager le vivre-ensemble et les liens inter-populations en privilégiant des projets à fort impact social	22
3. TROIS LEVIERS D'ACCÉLÉRATION TRANSVERSAUX	25
3.1 Encourager une approche par les droits humains	26
3.2 Favoriser une transition juste qui combine enjeux écologiques et enjeux sociaux	27
3.3 Prendre davantage en considération le lien social dans les analyses, les méthodes de suivi et d'évaluation des projets de l'AFD	28
3.3.1 Favoriser la production, la co-production et l'échange de connaissances	28
3.3.2 Valoriser la dynamique d'innovation des pays partenaires	28
4. OPÉRATIONNALISATION DE LA STRATÉGIE « 100% LIEN SOCIAL »	30
Annexe 1 : Glossaire	34
Annexe 2 : Cadre logique de la Stratégie « 100% Lien social »	38
Annexe 3 : Références bibliographiques	39
LISTE DES SIGLES	41

SYNTHÈSE

En tant qu'acteur public de financement du développement, le groupe AFD a fait le choix, dans le cadre de son Plan d'orientation stratégique 2018-2022, de prendre deux grands engagements structurants et intimement liés. Il s'agit de l'engagement « 100% Accord de Paris », qui vise à accompagner les pays vers des trajectoires bas carbone et résilientes de long terme, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, et de l'engagement « 100% Lien social ». Ce dernier vise prioritairement à réduire les inégalités multidimensionnelles, dont les inégalités entre les femmes et les hommes, à améliorer le bien-être et l'accès aux biens et services essentiels, à favoriser l'insertion socio-économique des populations et des territoires, tout en développant des modes de gouvernance participatifs dans l'instruction des financements du groupe AFD.

Il s'agit donc **d'une stratégie d'engagement**, et non d'une stratégie sectorielle, qui s'inscrit dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris ainsi que dans la protection des biens communs mondiaux¹. Cette stratégie s'aligne avec la révision des objectifs, des moyens et modalités d'intervention de la politique française de développement international (loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales) dans le contexte de crise mondiale généré par la pandémie de la Covid-19. Cette stratégie participe, plus que jamais, à une réponse multilatérale coordonnée et à un effort de long terme pour prévenir de futures crises (sanitaires, environnementales, sociales) qui se conjuguent aujourd'hui et mettent en évidence l'interdépendance des États et des populations.

Tout comme la stratégie « 100% Accord de Paris », la stratégie « 100% Lien social » va irriguer chacune des six stratégies de transition du groupe AFD (la transition numérique, la transition politique et citoyenne, la transition économique et financière, la transition territoriale et écologique, la transition démographique et sociale et la transition énergétique) pour que chacune d'elle intègre, de manière opérationnelle et transversale, les enjeux, les objectifs et les marqueurs du lien social.

Cette stratégie est le fruit de plusieurs recherches et analyses comparatives² à la fois dans le secteur des banques publiques mais également dans celui des organisations de la société civile.

Elle a pour objectif de valoriser toutes les actions existantes du groupe AFD dans le domaine social/sociétal, d'orienter davantage les autres stratégies (sectorielles et géographiques) en direction de la lutte contre les inégalités et de l'inclusion, et enfin de porter l'ambition du groupe AFD en la matière jusqu'en 2025. La déclinaison de son plan d'action permettra de valoriser et renforcer les activités existantes du Groupe.

Longtemps mise au second plan et restée en marge des priorités du développement, plus axées sur la croissance économique, la grille d'analyse qu'offre l'engagement « 100% Lien social » est plus que jamais d'actualité pour appréhender un « monde en commun » dans lequel le lien social se délite de plus en plus. Des déséquilibres, qu'ils soient démographiques, économiques, sociaux, régionaux, politiques ou environnementaux, augmentent les risques de repli et de rivalités entre groupes sociaux, d'escalade des tensions politiques, sociales et territoriales, et deviennent une menace pour la paix et la sécurité à l'intérieur des pays et dans le monde. L'impact du dérèglement climatique et des modes de consommation et de production peu respectueux de l'environnement, qui sont à la fois une conséquence et un générateur d'inégalités, peut devenir un facteur de l'émergence de nouvelles crises comme la Covid-19.

Dans un tel contexte, la finalité de la stratégie « 100% Lien social » consiste à accroître le bien-être des populations et la résilience des sociétés. Elle se décline en deux grands objectifs composés chacun de plusieurs axes d'intervention :

Objectif 1 : Réduire les inégalités de richesse et d'opportunités, verticales et horizontales

Axe 1 : Favoriser l'accès équitable et durable aux biens et services essentiels

Axe 2 : Soutenir la justice sociale et les politiques de redistribution

Axe 3 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

¹ Comité interministériel de la coopération internationale et du développement – 8 février 2018.

² Note SPR Benchmark lien social, septembre 2018 ; PTT Benchmark lien social janvier 2019 ; Revue internationale des indicateurs de mesure du lien social, Cabinet Tosca, 31/12/2020

Objectif 2 : Renforcer l'inclusion par une meilleure prise en compte des contextes d'intervention

Axe 4 : Favoriser la co-construction des projets et les modes de gouvernance participatifs par la promotion des « communs ».

Axe 5 : Encourager le vivre-ensemble et les liens inter-populations en privilégiant des projets à fort impact social.

Le groupe AFD s'appuie, pour déployer cette stratégie, sur Proparco, sa filiale dédiée au financement du secteur privé, et sur Expertise France³ pour la coopération technique internationale. De plus, et en cohérence avec la volonté partenariale du Groupe, la mise en œuvre du 100% Lien social s'appuiera plus particulièrement sur les acteurs locaux porteurs d'innovation (ONG locales, fondations, universités, partenaires sociaux et autres acteurs de la société civile qui bénéficient de financements AFD, centres de recherche, etc.), les entreprises, et bien entendu les gouvernements

des États bénéficiaires. De même, les liens seront systématiquement recherchés entre les enjeux « Planète » (climat et environnement) et les enjeux « Humain », avec un focus particulier sur les pays en situation de grandes fragilités et de crises.

Au-delà des déclinaisons opérationnelles qui permettront d'atteindre ces objectifs, trois leviers d'accélération transversaux guideront les interventions du Groupe : (i) encourager une approche par les droits humains, (ii) favoriser une « transition juste » qui combine enjeux écologiques et enjeux sociaux et (iii) prendre davantage en considération le lien social dans les analyses, les méthodes de suivi et d'évaluation des projets.

La dernière partie du document traite de l'opérationnalisation de cette stratégie afin de favoriser l'intégration transversale du lien social dans le portefeuille de projets et les activités du Groupe.

³ Expertise France doit rejoindre le groupe AFD en 2021.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

1.

**LES ENJEUX D'UNE STRATÉGIE
« 100 % LIEN SOCIAL »**

Le groupe AFD⁴ place au même niveau d'ambition stratégique son engagement en faveur de la planète et celui en faveur de l'humain.

Qu'est-ce que la stratégie « 100 % Lien social » du groupe AFD ?

L'engagement « 100 % Lien social »⁵ vise à accroître le bien-être des populations et la résilience des sociétés. Concrètement, cette stratégie vise à réduire les inégalités multidimensionnelles, à améliorer l'accès aux biens et services essentiels, à favoriser l'insertion socio-économique des populations et des territoires, tout en développant des modes de gouvernance participatifs dans l'instruction des financements du groupe AFD.

Cette stratégie du groupe AFD trouve son ancrage dans les grandes priorités stratégiques de la politique de développement de la France, au premier rang desquelles figurent l'égalité entre les femmes et les hommes et l'accompagnement des jeunes⁶. Lors de son discours de Ouagadougou en 2017, le président de la République s'est engagé sur la construction d'un nouvel imaginaire commun notamment auprès des jeunes africaines. Plus récemment, le CICID⁷ a précisé les cinq priorités sectorielles de la France que sont le traitement des crises et des fragilités, le climat et la biodiversité, l'éducation et l'emploi des jeunes, l'égalité femmes-hommes et la santé. Cette stratégie décline également les autres stratégies de la France portées au niveau international en matière de santé (Stratégie de la France en santé mondiale 2017-2021⁸), d'éducation, de formation professionnelle et d'insertion (Stratégie française 2017-2021⁹) et d'égalité femmes-hommes (Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022)¹⁰. De plus, conformément aux engagements pris par la France, cette stratégie reconnaît le rôle fondamental de la société civile en matière de dévelop-

pement et de solidarité internationale (Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le MEAE et la société civile - 2017)¹¹ et prône une approche fondée sur les droits humains (Stratégie « Droits humains et développement » - 2019)¹². Enfin, cette stratégie s'aligne avec les nouvelles orientations et priorités portées par la France dans la future loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

À travers sa stratégie « 100 % Lien social », le groupe AFD a pour objectif de contribuer pleinement à l'agenda international et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en donnant autant de poids aux enjeux sociaux qu'aux enjeux environnementaux. Le respect de cet engagement sur le lien social est, par sa nature même, un engagement transversal et multidimensionnel qui conditionne la réalisation de plusieurs ODD. Il contribue de manière directe aux ODD 1 (l'éradication de la pauvreté), 5 (l'égalité entre les femmes et les hommes), 10 (la réduction des inégalités) et 16 (paix et justice). Il œuvre également en faveur des ODD 2 (la faim « zéro »), 3 (la bonne santé et le bien-être), 4 (l'éducation de qualité) et 8 (le travail décent), l'accès aux services essentiels étant au cœur des axes stratégiques du 100 % Lien social. De manière plus indirecte, les interventions peuvent s'inscrire dans les enjeux relatifs aux ODD 6 (l'eau et l'assainissement), 7 (l'énergie propre et à un coût abordable), 17 (partenariats multi-acteurs) et dans les enjeux territoriaux de l'ODD 11 (les villes et communes durables).

Avec la mise en œuvre de cette stratégie, il s'agit pour le Groupe d'œuvrer en faveur de la résilience des institutions (gouvernance, politiques publiques, opérateurs, cadres de régulation...), des sociétés (inégalités d'accès aux biens et services essentiels¹³, inégalités de genre, place des jeunes, ...) et de la planète (analyser et accompagner les nexus¹⁴ social-environnement¹⁵, prévention des zoonoses, mobilisation de scénarios de soutenabilité forte).

⁴ Le groupe AFD inclut l'Agence française de développement, Proparco, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé et Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale.

⁵ La notion de lien social s'intéresse aux interactions entre les individus, les institutions et les groupes. Plusieurs travaux montrent que les enjeux de réduction des inégalités, de renforcement des liens ainsi que de capacités de mise en relation entre les populations sont entremêlés. Cela renforce une approche intégrée des ODD, notamment pour garantir la promotion et une gestion collective des Communs. Cette approche est encore plus pertinente dans les contextes de fragilité et dans les zones en crise.

⁶ Voir Glossaire sur le concept des Jeunes.

⁷ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/releve_de_conclusions_du_comite_interministeriel_de_cooperation_internationale_et_du_developpement_-_08.02.2018_cle4ea6e2-2.pdf

⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications-infographies/publications/enjeux-planetaires-cooperation-internationale/documents-de-strategie-sectorielle/strategie-de-la-france-en-sante-mondiale-2017-2021/>

⁹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications-infographies/publications/enjeux-planetaires-cooperation-internationale/documents-de-strategie-sectorielle/strategie-francaise-2017-2021-pour-l-education-la-formation-professionnelle-et/>

¹⁰ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_internationale_egalite_femmes-hommes_web_cle089345.pdf

¹¹ <http://www.cariassociation.org/Publications/Document-d-orientation-politique-relatif-au-partenariat-entre-le-ministere-des-affaires-etrangeres-et-du-developpement-international-et-la-societe-civile>

¹² Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, (2019) « Droits humains et développement : une approche de la coopération au développement fondée sur les droits humains », https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/do_droits_humains_et_developpement_cle8a3b5d.pdf

¹³ Qui concernent les secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, la protection sociale, l'accès à l'eau, à l'énergie à la mobilité mais aussi au sport et aux industries créatives et culturelles.

¹⁴ « Dans le présent document, le terme nexus doit se comprendre comme l'interconnexion de plusieurs éléments, à savoir ici les deux engagements structurants du Plan d'orientation stratégique 2018-2022 de l'AFD : le « 100 % Accord de Paris » et le « 100 % Lien social ». D'un point de vue opérationnel, un « projet nexus » s'entend comme un projet qui, sur les mêmes composantes, permet de protéger l'humain en renforçant l'inclusion sociale, en réduisant toutes les formes d'inégalités, au premier rang desquelles les inégalités de genre, et, d'autre part, permet de réduire les pressions qui dégradent l'environnement, et notamment de lutter contre le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et les pollutions. »

¹⁵ Voir en partie 4 de la présente stratégie le tableau de recherche de nexus entre les deux grands engagements « 100 % Accord de Paris » et « 100 % Lien social » pour une signature 100 % ODD.

Le groupe AFD fait du lien social – c'est-à-dire du lien entre les individus, les groupes sociaux, les territoires, les organisations et les institutions – la condition d'un développement durable et partagé. Sur cette base, le 100% Lien social consiste pour le groupe AFD à développer, maintenir et renforcer ces relations en vue d'accroître la résilience des sociétés. Pour y parvenir, l'amélioration de l'accès aux biens et services essentiels pour toutes et tous de même que la réduction de toutes les formes d'inégalités (y compris en matière de genre) sont nécessaires. Ces deux dimensions impliquent solidarité et action collective dans une dynamique de promotion et de préservation des communs. Le lien social est à ce titre le « Commun des communs ». Il permet de garantir le « vivre-ensemble » et le « faire ensemble » dans une logique d'intérêt général.

1.1. UNE STRATÉGIE EN RÉPONSE À UN MONDE DE PLUS EN PLUS DÉLIÉ SOCIALEMENT

La croissance des inégalités économiques, sociales, politiques, observée aujourd'hui dans la plupart des sociétés, est un facteur d'affaiblissement évident du lien social. De même, l'instabilité et les crises, qu'elles soient humanitaires, alimentaires, sanitaires, économiques, politiques ou écologiques, ont un impact délétère sur le lien social et la capacité de résilience des sociétés et des individus (surtout des femmes en situation de précarité) qui les composent. Les zones en situation de conflits armés ou de troubles internes, avec des violations répétées des droits humains, sont des terrains propices au délitement du lien social.

La crise de la Covid-19, qui déstabilise profondément les économies, impose dans de nombreux pays des mesures fortes de distanciation sociale et affecte prioritairement les populations les plus vulnérables (en particulier les femmes). Elle contribue en outre à exacerber les vulnérabilités des sociétés, et ce quel que soit le niveau de richesse ou de développement des pays.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'indice de développement humain mondial, qui mesure conjointement l'éducation, la santé et le niveau de vie, pourrait décliner dès 2020, et ce pour la première fois depuis 1990, en conséquence de la crise de la Covid-19. Le monde a connu de nombreuses situations critiques au cours des trente dernières années, notamment la crise financière internationale de 2007-2009, mais si chacune de ces crises a durement touché le développement

humain, l'IDH a dans l'ensemble progressé d'une année sur l'autre, entraînant des gains de développement. La crise actuelle liée à la pandémie de Covid-19 pourrait modifier cette tendance.

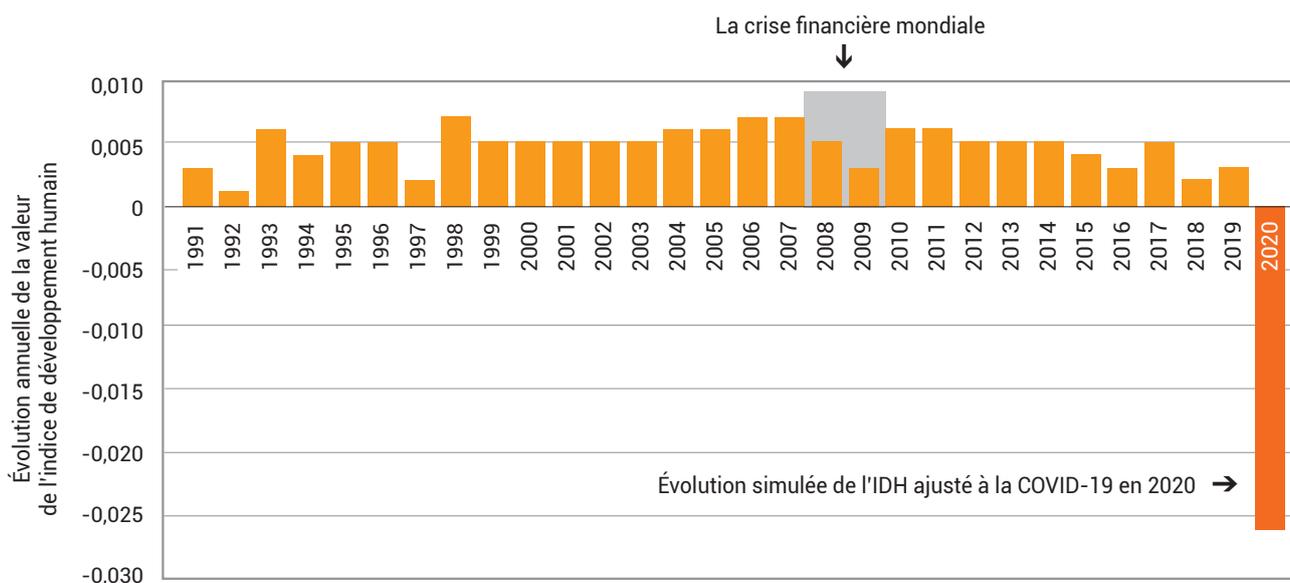
L'impact combiné des décès, de la chute mondiale des revenus par habitant et des fermetures d'écoles pourrait correspondre à la plus grave inversion de tendance du développement humain jamais enregistrée. Et cela ne tient pas compte d'autres effets significatifs, par exemple en ce qui concerne les progrès vers l'égalité des sexes (sur les plans économique et sanitaire), mais également en termes de violences basées sur le genre. Amplificateur des inégalités, la pandémie de Covid-19 impactera beaucoup les plus pauvres. Dans ce contexte, le PNUD propose la mise en œuvre d'approches axées sur l'équité en considérant les enjeux écologiques – climat et biodiversité – dans une logique de transition juste.¹⁶

“

La crise de la Covid-19 impose dans de nombreux pays des mesures fortes de distanciation sociale et affecte prioritairement les populations les plus vulnérables.

¹⁶ Rapport sur le développement humain, 2019, PNUD : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf

Figure 1: Le choc inédit de la pandémie de Covid-19 sur le développement humain



Source : Reproduit de « Rapport sur le développement humain 2019, PNUD, p.7 ».

1.1.1 Des inégalités grandissantes et une redistribution inégale au niveau mondial

La croissance économique des dernières décennies a joué un rôle de premier plan pour réduire l'extrême pauvreté et améliorer le quotidien des plus démunis. La croissance forte de certains pays émergents comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie ou le Vietnam a notamment permis de réduire les taux d'extrême pauvreté enregistrés à l'échelle mondiale.

Cependant, dans le même temps, les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays se sont creusées et les inégalités de revenus ont augmenté. En effet, après une phase historique relativement égalitaire (1950-1980), la remontée des inégalités socio-économiques depuis les années 1980-1990 a été mise en évidence par de nombreux travaux scientifiques. Sur la période 1980-2018, et à l'échelle mondiale, les 50% les plus pauvres ont capté 12% de la croissance, alors que les 1% les plus riches en ont capté 27%. L'analyse de la part du décile supérieur (les 10% des revenus les plus élevés) dans le revenu national confirme cet accaparement des richesses, comme l'illustre la fameuse courbe de l'éléphant¹⁷. En 2018, cette part s'élevait à 34% en Europe, 41% en Chine, 46% en Russie, 48% aux États-Unis, 54% en Afrique subsaharienne, 55% en Inde, 56% au Brésil et 64% au Moyen-Orient¹⁸.

Mais les inégalités « verticales »¹⁹ ne sont pas constituées uniquement des inégalités de revenus. Les écarts de richesse se sont accrus encore davantage si l'on tient compte du patrimoine²⁰. Ces inégalités de richesse se doublent d'**inégalités d'opportunités** en termes d'espérance de vie, d'accès aux services de base, de constitution d'un capital social, environnemental et culturel, ou encore en matière de droits, d'exercice de la citoyenneté, etc.

Aux côtés des inégalités verticales, les **inégalités dites « horizontales »**²¹ sont également à considérer, qu'elles soient entre groupes ethniques, entre territoires ou de genre. En effet, les inégalités affectent bien davantage **les femmes, les adolescentes et les filles** que les hommes sur les plans économique, social, politique, juridique et sécuritaire. Les discriminations de genre se traduisent par des inégalités en termes d'accès aux ressources et aux opportunités, puisque les hommes détiennent en moyenne 50% de richesses de plus que les femmes, mais aussi en termes de droits humains et juridiques : plus de 2,5 milliards de femmes et de filles dans le monde sont affectées par des lois discriminatoires et par un manque de protections juridiques²². L'approche genre repose sur l'analyse et la remise en cause des processus et rapports de domination fondés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe.

¹⁷ Branco Milanovic, *Inégalités mondiales, La découverte*, février 2019 : Que montre la courbe de l'éléphant ? Tout d'abord, elle a pris ce nom parce que son tracé évoque la forme d'un éléphant qui remonte sa trompe. Plusieurs résultats s'en dégagent. La queue de l'éléphant concerne les plus pauvres des habitants de la planète : leur sort ne s'est pas amélioré relativement au reste de la population mondiale. Un deuxième groupe de perdants est très différent : c'est celui des revenus situés entre le 80^e et le 95^e percentile (le point le plus bas de la trompe avant qu'elle se relève) – des revenus donc plutôt élevés à l'échelle mondiale (mais pas forcément à l'échelle des pays riches) – qui ont également progressé moins vite que le revenu global ; ils se sont relativement appauvris. Il y a enfin les gagnants qui se divisent en deux groupes très différents : les personnes qui se situent autour de la médiane (le dos de l'éléphant) et qui voient leurs revenus réels presque doubler et enfin les 1% les plus riches de la planète (l'extrémité de la trompe relevée) dont les revenus, déjà très élevés, ont continué de croître fortement (+65%) durant la période étudiée. https://www.google.com/search?q=branco+milanovic+courbe+de+1%27%C3%A9%27%C3%A9phant%24&client=firefox-b-d&hl=fr&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKewinV3EnL7rAhVQQUEAHHeCoDuoQ_AUoAXoECAwQAw&biw=1352&bih=577#imgcr=R6ptAhc-9tbKQM

¹⁸ World Inequality Database : <https://wid.world/fr/accueil/>

¹⁹ Cf. Glossaire.

²⁰ Cf. Rapport sur les inégalités mondiales, 2018.

²¹ Cf. Glossaire.

²² Égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici à 2030. Une stratégie multipartite en faveur d'une action accélérée, ONU Femmes, 2019.

1.1.2 Des ressources naturelles limitées et des usages communs

Dans le monde, des millions de personnes vivent d'un travail basé sur l'exploitation des ressources naturelles telles que les terres, les pêches ou les forêts, qui sont à la base de leurs modes de vie matériels, de leur bien-être et de leur identité. Dans un très grand nombre de situations, ces ressources naturelles limitées sont utilisées et gérées en commun selon des règles locales, composites, évolutives, et fondées sur les valeurs et normes sociales qui en définissent les modes d'accès et d'usage. Ces « communs », principalement locaux, sont l'expression des solidarités sociales et écologiques qui se nouent et se dénouent sur un territoire. Ils déterminent les conditions du « vivre-ensemble » à partir des enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux de ce territoire. Ces communs sont néanmoins vulnérables et peuvent être fragilisés entre autres par une pression démographique trop forte, par des phénomènes d'appropriations individuelles et privatives des ressources, par des politiques publiques insuffisamment concertées et qui modifient les règles d'accès et d'usage ou par des logiques de marché.

1.1.3 Des populations exclues des circuits économiques et un essor des mouvements contestataires

Au Liban, en Tunisie, au Chili, en Iran, en Irak, en Égypte ou en Colombie, mais également dans de nombreux pays occidentaux, les populations défavorisées (y compris les femmes) expriment une colère grandissante face aux inégalités sociales, aux difficultés d'accès à l'emploi et à des services de qualité²³. Ces mouvements contestataires se trouvent aujourd'hui relayés et amplifiés par leur forte utilisation des réseaux sociaux. Il en résulte une perte de confiance et d'espoir en l'avenir, qui nuit aux capacités relationnelles et organisationnelles des citoyens (c'est-à-dire à la possibilité pour les populations d'entretenir des relations sociales fortes), à plus forte raison pour les jeunes.

1.1.4 Une gouvernance faible et des replis identitaires

La défaillance des États, qui se traduit par une disparition des services de base, un délitement de la gouvernance, souvent conjuguée à des pratiques d'abus et de corruption, crée des terrains de conquête privilégiés pour des groupes extrémistes à même d'exploiter ces failles. Sans même parvenir à ces cas extrêmes, la faiblesse des États est susceptible d'entraîner une fragilisation, voire un délitement, des relations sociales traditionnelles et d'attiser les replis

identitaires. La gouvernance démocratique des territoires, des populations, de l'économie et des services publics, adaptée aux contextes locaux (capacités, contraintes, enjeux) est un paradigme qui doit guider nos coopérations en faveur du renforcement des interventions publiques pour le lien social.

1.1.5 Les implications sociales de la crise écologique et du dérèglement climatique

Les bouleversements écologiques planétaires (réchauffement climatique, pollution, épuisement des ressources, perte de biodiversité, dégradation environnementale) qui résultent des activités humaines mettent en péril nombre d'équilibres intranationaux et internationaux, et renforcent les inégalités, notamment dans les pays en situation de crise. La double ligne de front du changement climatique et des conflits oblige les personnes à abandonner leur foyer (les premières victimes des conflits sont les femmes), perturbe la production et l'approvisionnement des denrées alimentaires, favorise la survenue des maladies et de la malnutrition, et appauvrit les services de soins de santé et d'éducation. En 2019, sur les vingt pays classés comme les plus vulnérables et les moins à même de s'adapter au changement climatique, douze se trouvent en situation de conflit²⁴.

1.1.6 Les inégalités environnementales

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)²⁵ souligne que la vulnérabilité au changement climatique est multi-causale, et résulte souvent de processus sociaux croisés, dont font partie les discriminations de genre, de classe, de revenus, d'ethnie, d'âge ou de handicap²⁶. La cohésion sociale est l'un des déterminants de la résilience²⁷.

En effet, le renforcement du lien social est essentiel pour l'adhésion des populations (individus et groupes sociaux) aux politiques publiques en général. À l'inverse, les crises sociales ont des conséquences délétères sur l'environnement et de fortes inégalités entravent la diffusion de solutions en faveur de la préservation de l'environnement et rendent l'action collective plus difficile. Les inégalités verticales comme horizontales, ainsi que les vulnérabilités sociales, sont de réels freins à la lutte contre le dérèglement écologique et climatique²⁸. Les politiques publiques doivent donc de plus en plus prendre en compte les effets collatéraux de ces changements (climatiques, écologiques et sociaux) qui fragilisent le lien social dans les pays riches comme dans les plus pauvres.

²³ <https://www.euractiv.fr/section/politique/news/civil-unrest-has-doubled-and-covid-19-could-make-things-worse/>

²⁴ *Indice Notre Dame Global Adaptation Initiative* (ND-Gain).

²⁵ https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/rapport-du-giec-sur-les-impacts-des-changements-climatiques-alors-que-la-planete-est-deja-frappee-de-gclid=EAlalQobChMI1ZzrgKPP6wiVFvtCh1PFah3EAAAYASAAEgI0t_D_BwE

²⁶ Barnett, J., et al. (2014). Cross-chapter box on gender and climate change. In C. Field, et al., *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (pp. 105-107). Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA: Cambridge University Press

²⁷ Alexandre Magnan, *Changement climatique : tous vulnérables ?*, Paris, Rue d'Ulm, coll. Sciences durables, 2012.

²⁸ Cf. HDR 2019, Ch.5 *Climate change and inequalities in the Anthropocene*, UNDP, Op. Cit., 2019

1.2. UN POSITIONNEMENT SINGULIER POUR LE GROUPE AFD

La notion de lien social telle que le Groupe la conçoit s'inspire de travaux académiques théoriques et empiriques réalisés sur le sujet.

1.2.1 Le lien social, un concept encore peu exploité dans le monde du développement

Dans ce contexte de monde de plus en plus délié socialement, le concept de « lien social » est encore peu utilisé dans le monde du développement. Les autres bailleurs internationaux ou think tanks se réfèrent généralement à d'autres notions :

- La cohésion sociale pour le PNUD, l'OCDE, l'UE. L'OCDE et le PNUD la mesurent à l'aune d'un certain nombre d'indicateurs statistiques. Ainsi, le PNUD a développé un indice « score » qui mesure à la fois la cohésion sociale et la réconciliation et qui comprend un certain nombre d'indicateurs. L'OCDE a développé son indice du vivre mieux afin de mesurer le bien-être des populations et le progrès social. Parmi les onze dimensions qui composent cet indice, l'OCDE inclut les liens sociaux qui correspondent à la qualité du réseau social et qui se mesurent par le pourcentage d'individus ayant des proches sur qui compter.
- L'inclusion sociale pour la Banque mondiale, l'USAID, l'UNESCO et la CAF peut être définie comme un processus d'inclusion des plus pauvres (et plus marginalisés) dans la société.
- La croissance inclusive, pour l'OCDE, le PNUD, et la Banque mondiale, suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux pour générer une augmentation durable du bien-être.

Le groupe AFD a fait le choix de promouvoir la notion de lien social car elle lui semble recouper ces trois conceptions en leur ajoutant une dimension plus englobante grâce à laquelle les capacités humaines occupent une place centrale.

1.2.2 Le lien social, une notion englobante

La conception du lien social portée par le Groupe prend racine dans la notion de « *capabilities* » (capacités, notion définie en 1979) conceptualisée par Amartya Sen. Dans cette conception, le développement doit cibler l'humain avant tout (éducation et formation) et permettre d'étendre les libertés des personnes pour le bien-être des individus, la réalisation de leurs aspirations et le progrès social. Cela doit se faire par la liberté de choix variés et la création d'opportunités pour se rendre indépendant des circonstances et des hasards.

C'est aussi sur cette base que Martha Nussbaum²⁹ a prolongé la réflexion engagée sur les « *capabilities* » en proposant une liste de « *human capabilities* » qui devraient, selon elle, être intégrées dans toutes les constitutions du monde. Ainsi, elle propose une liste de dix « *capabilities* » qui, prises dans leur ensemble, illustrent l'aspect multidimensionnel du lien social³⁰ qui inclut également le lien entre les hommes et leur environnement (au sens de cadre de vie).

Sur la base de ses caractéristiques multidimensionnelles, **le lien social contribue au bien-être des populations** et détermine *in fine* la **capacité de résilience de la société**. Plus le lien social est fort, plus la société est résiliente aux changements et aux crises. Le lien social devient indéniablement **un rempart contre les risques de marginalisation des populations les plus vulnérables et d'exclusion des individus** y compris des femmes.

“

Le groupe AFD a fait le choix de promouvoir la notion de lien social où les capacités humaines occupent une place centrale.

²⁹ Cf. "Capabilities and human rights", Fordham Law Review, Vol.66, Issue 2, 1997.

³⁰ La vie ; la qualité de vie ; l'intégrité corporelle ; le sens, l'imagination et la pensée ; les émotions ; l'affiliation (être engagé dans diverses interactions sociales) ; la raison pratique (capacité à se former une conception de la vie, liberté de conscience...) ; le respect des autres espèces ; la possibilité de jouer et de rire ; le contrôle de son environnement (politique – participation, droits – et matériel – emploi, propriété...).

1.2.3 Inégalités et lien social : des enjeux interdépendants

De nombreux travaux³¹ montrent qu'il existe une relation de cause à effet entre « inégalités » (sociales, environnementales et écologiques) et « cohésion sociale » (le terme « lien social » n'existe pas en tant que tel dans la littérature sur le sujet). Les études empiriques menées en Indonésie et au Nigeria montrent que lorsque les écarts de revenus augmentent au-delà d'un certain seuil, la qualité du lien social se dégrade. Inversement, d'autres chercheurs ont montré que plus les sociétés sont égalitaires, plus la confiance entre leurs membres s'intensifie³².

Concrètement, les inégalités réduisent le bien-être, favorisent les rivalités et les conflits, conduisent à l'isolement et finalement amènent au délitement du lien social. Elles constituent par ailleurs un obstacle, qu'il soit hérité ou entretenu volontairement, à la mise en œuvre de politiques publiques essentielles (écologiques, par exemple) et à la préservation des communs. À long terme, elles sont un frein à la croissance inclusive et à la création de richesses.

Au-delà d'un certain seuil, les inégalités réelles ou perçues apparaissent comme socialement intolérables, affaiblissent le sentiment d'appartenance collective, favorisent les antagonismes entre groupes sociaux et détériorent la qualité du lien social.

La mesure du lien social a fait l'objet d'autres travaux académiques. Giraud *et al.*³³ ont défini un indicateur de la « Capacité Relationnelle » qui vise à mesurer la qualité du lien social au sein d'un groupe à partir de **trois dimensions : l'intégration dans les réseaux** (accès à l'emploi, accès à l'information, aux télécommunications et aux moyens de transport), **les relations privées** (relations familiales, amicales, le fait de pouvoir bénéficier d'un soutien financier) et **l'engagement civique** (affiliation à un/des groupes, mouvements de jeunes, associations, vote...).

1.2.4 Le bilan de l'action du groupe AFD en matière de lien social : un accent initialement mis sur le genre

Au cours des dernières années, le groupe AFD a lancé plusieurs initiatives pour réduire les inégalités, renforcer l'inclusion et le vivre-ensemble et mieux appréhender le lien social.

Dès 2018, l'AFD a mis l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de son action et s'est fixé comme objectif que 50% de ses volumes d'engagements présentent un co-bénéfice genre (selon les marqueurs CAD1 et CAD2 de l'OCDE) d'ici 2022, contribuant ainsi à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Sur les trois dernières années (2018 à 2020), cet objectif a déjà été largement atteint puisque, en moyenne, 55% du volume total des engagements a contribué à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (50% du volume total d'engagements en 2018, 48,5% en 2019 et 67,1% en 2020). À cet égard, l'année 2020 a marqué une accélération forte de l'engagement de l'AFD avec un volume d'engagements de 5 741 M€ en faveur de l'égalité femmes-hommes, dont 372 M€ ont été affectés sur des projets prioritairement consacrés à la réduction des inégalités de genre (marqueur CAD2 – sur un objectif de 370 M€).

De plus, l'AFD s'est dotée d'un dispositif d'analyse et avis développement durable (ADD) qui facilite la prise en compte transversale des enjeux du développement durable dans les projets financés par l'AFD. Sur les six dimensions de la grille d'analyse du dispositif ADD, deux dimensions sont liées au concept de lien social : celle relative au « bien-être social » et celle relative à « l'égalité femme/homme ». En 2020, 56% du portefeuille de projets de l'AFD présentait une note positive sur la Dimension « bien-être social » et sur la Dimension « égalité femme/homme », soit 107 projets sur 192.

Sur la base de ces premières avancées, le groupe AFD a décidé de poursuivre son ambition pour réduire de manière effective et pérenne les inégalités et renforcer l'inclusion et le vivre-ensemble. Avec le présent document, le groupe AFD s'appuie sur ses premiers résultats pour compléter, approfondir et opérationnaliser sa stratégie d'engagement « 100% Lien social ».

³¹ Cf. Réduire les inégalités : proposition d'agenda pour la coopération internationale, Policy Paper, AFD, Août 2019.

David, A., Guilbety, N., Hino H., Leibbrandt, M., Potgieter E. and M. Shifa, "Social Cohesion and inequality in South Africa", AFD Research Papers Series, No. 2017-63, 201, 2018.

Stewart, F. (Ed.) Horizontal inequalities and conflict: Understanding group violence in multiethnic societies. Springer, 2016.

Stewart, F. Why horizontal inequalities are important for a shared society. Development, 57(1), 46-54, 2014.

Ferroni, M., Mateo, M., & Payne, M. (2007), "Development under conditions of inequality and distrust: Social cohesion in Latin America" IFPRI discussion paper, 777.

³² Pickett, K et Wilkinson, R. (2019), Pour vivre heureux vivons égaux !, Editions Les liens qui libèrent.

³³ Giraud, G., Gupta N.R. R., Renouard C. and ROCA T. (2014), "Relational Capability Index 2.0", AFD Research Papers, No. 2015-12, September.

2.

**LES OBJECTIFS
ET AXES D'INTERVENTION
DE LA STRATÉGIE
« 100 % LIEN SOCIAL »**

Le deuxième engagement majeur du Plan d'orientation stratégique de l'AFD, complémentaire du 100% Accord de Paris, a pour finalité de prendre pleinement en compte les enjeux humains et sociaux en proposant des modes d'intervention qui permettent d'accroître le bien-être des populations et la résilience des sociétés grâce au renforcement des liens sociaux.

À cet effet, cette stratégie se décline en deux objectifs principaux et cinq axes d'intervention, eux-mêmes traduits en priorités opérationnelles, qui permettront d'ancrer les enjeux humains et sociaux dans les six grandes transitions de l'AFD :

Objectif 1 : réduire les inégalités de richesse et d'opportunités, verticales et horizontales ;

Objectif 2 : renforcer l'inclusion par une meilleure prise en compte des contextes d'intervention.

2.1. OBJECTIF 1 – RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE RICHESSE ET D'OPPORTUNITÉS, VERTICALES ET HORIZONTALES

Selon les conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID – 08 février 2018) : « *la France est pleinement engagée dans la mise en œuvre de l'ensemble des ODD et de l'Accord de Paris. Elle développera son action dans quelques secteurs où elle a une forte valeur ajoutée – les zones en crise, l'éducation, le climat, l'égalité femmes/hommes, ainsi que la santé – en cohérence avec les orientations fixées par le Président de la République* ».

2.1.1 Axe d'intervention 1 – Favoriser l'accès équitable et durable aux biens et services essentiels (priorité CICID)

Le groupe AFD ambitionne de systématiser la réduction des inégalités à travers l'ensemble des projets de son portefeuille, en accompagnant notamment des programmes pour un accès équitable aux services sociaux (santé, éducation et protection sociale) et aux autres biens et services essentiels (eau, alimentation, énergie, logement, transports, numérique, etc.). *In fine*, il s'agit de réduire les inégalités verticales et horizontales³⁴, dont le cumul produit des situations spécifiques³⁵, et de lutter contre le délitement du lien social en renforçant les « capacités » des individus au sein de la société dans laquelle ils vivent. Il s'agit également de ne laisser personne de côté et de connaître plus en profondeur les multiples facettes des inégalités.

L'accès aux services sociaux de qualité pour toutes et tous

Le groupe AFD³⁶ se fixe pour priorité de garantir l'accès à des services sociaux de qualité et de contribuer, avec les États et les autres bailleurs de fonds, à la qualité du lien social pour les 8,5 milliards d'habitants et d'habitantes que comptera le monde en 2030. La stratégie « Transition démographique et sociale » (l'éducation, la santé, la protection sociale et l'emploi) déclinera les priorités d'intervention opérationnelles du Groupe sur l'ensemble de ces thématiques sociales et son ambition en matière de genre.

En matière de santé, l'AFD travaillera en priorité sur la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente et sur la nutrition. Le Groupe se positionne sur un continuum d'interventions pour accompagner la transition démographique et l'autonomisation des femmes et des filles en luttant contre les inégalités de genre. L'AFD interviendra également pour le renforcement des systèmes de santé et en faveur de la couverture santé universelle, afin d'améliorer la capacité publique d'organisation, d'exécution et de régulation de ces systèmes et de ces régimes, en fonction des contextes locaux, dans lesquels l'initiative privée joue également un rôle. Pour garantir des infrastructures et des ressources humaines suffisantes, ainsi qu'un équilibre financier, la planification et la budgétisation des moyens publics seront essentielles. L'AFD continuera d'accompagner les pays dans leurs efforts pour assurer la qualité et l'accessibilité des soins et améliorer la capacité des

³⁴ Telles que définies dans la section 1.1.

³⁵ Sur le plan scientifique, les théories dites de fragilités cumulatives sont montées en puissance, pour tenter d'expliquer ce que la situation et l'expérience de chacun doivent au fait qu'il est situé au croisement de plusieurs rapports de domination – principalement le genre, la classe (sociale) et la « race » –, qui ne s'additionnent pas arithmétiquement mais dont le cumul produit des situations spécifiques.

³⁶ Proparco s'est fixé une cible stratégique en matière d'accès amélioré aux biens et aux services essentiels : santé, éducation, électricité, eau et assainissement, collecte des déchets, inclusion financière permettant d'améliorer l'offre de service.

systèmes à faire face aux crises sanitaires et climatiques, afin d'atteindre la couverture universelle en santé. Elle agira sur l'ensemble des composantes d'un système de santé afin de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous et toutes (accessibilité financière, géographique et sans barrières liées aux discriminations ou aux marginalisations), notamment au niveau primaire (hôpitaux fonctionnels, personnel suffisant et compétent, médicaments disponibles, soins abordables, système de surveillance pour prévenir les crises sanitaires, politiques de santé adaptées, etc.). Dans les interventions, il conviendra de faire le lien avec les coalitions thématiques multilatérales et les organisations internationales compétentes.

L'AFD intervient sur les secteurs sociaux avec Expertise France, Proparco et la division Organisations de la Société Civile du Département des Partenariats (DPA/OSC). Expertise France accorde une priorité au renforcement des systèmes de santé et à la lutte conjointe contre les maladies, au renforcement de la sécurité sanitaire au niveau international, à la promotion de la santé des populations et au développement de couvertures santé universelles. Proparco doit chercher à intervenir en complémentarité avec les actions de l'AFD sur ces secteurs en portant une attention particulière aux enjeux de délégitimation des services publics et d'accroissement des inégalités. Pour ce faire, elle doit pouvoir s'appuyer sur l'expertise de l'AFD.

Par ailleurs, l'AFD considère **la protection sociale** (qui, au même titre que la santé et l'éducation, est un droit humain³⁷) comme une composante essentielle de la résilience des individus et des communautés face aux chocs et aux crises qui les affectent. Dans ce cadre, l'AFD renforcera ses appuis à la mise en place de socles de protection sociale dans ses pays d'intervention³⁸.

Le secteur de la santé présente un fort potentiel pour la création d'emplois décents, qui permettrait une équation vertueuse avec le secteur de l'éducation.

En matière d'éducation, de formation et d'emploi, le Groupe accompagnera prioritairement les États afin d'assurer l'accès équitable de tous les enfants à une éducation de qualité sur douze années, qui inclut les populations les plus vulnérables et en particulier les filles, ainsi que le soutien au développement de formations en adéquation avec les besoins du marché du travail, en vue de promouvoir l'acquisition des connaissances et des compétences de base nécessaires à une inclusion active dans la société, ainsi qu'au développement de la citoyenneté et de l'emploi décent, en cohérence avec l'agenda de l'Organisation Internationale

du Travail. Il s'agira, en outre, de favoriser la promotion des droits de l'enfant et des jeunes pour permettre un accès équitable aux biens et aux services.

Enfin, et de façon transversale, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « *Social and Inclusive Business* »³⁹, l'AFD se donne pour ambition de maintenir ses investissements en faveur des entreprises sociales et inclusives dont un des principes est l'accès pour tous et toutes aux produits et services essentiels.

Favoriser l'accès aux biens et services essentiels et améliorer les conditions de vie des populations

Outre l'accès aux services sociaux de base, le groupe AFD continuera de favoriser un accès équitable aux autres biens et services essentiels (alimentation, eau et assainissement, mobilité, logement, qualité de l'air, énergie, ...) afin d'améliorer les conditions d'existence et la qualité de vie des populations. Les différentes stratégies de Transition du Groupe (Transition énergétique, Transition territoriale et écologique, Transition numérique et Transition politique et citoyenne) porteront les grandes priorités stratégiques et opérationnelles du Groupe dans ces secteurs d'intervention. La valeur ajoutée de la stratégie « 100% Lien social » sera de questionner la prise en considération des inégalités dans les autres stratégies et de favoriser les outils dédiés à l'objectif de renforcement de l'inclusion.

Le Groupe continuera d'appuyer le respect des normes environnementales et sociales, notamment en prenant de plus en plus en considération les plans d'engagement des parties prenantes⁴⁰ (PEPP), afin d'améliorer la durabilité, l'acceptabilité des projets et contribuer de manière significative à la réussite de leur mise en œuvre.

En premier lieu, dans le secteur agricole, rural et environnemental, le groupe AFD continuera de faire de la **sécurité alimentaire et nutritionnelle** une de ses priorités d'action. Malgré la mobilisation internationale, près de 11 % de la population mondiale souffre encore de la faim, c'est-à-dire près de 821 millions d'habitants en 2017. Parmi eux, 80 % sont des habitants du milieu rural. L'AFD appuiera ainsi prioritairement les exploitations agricoles familiales (notamment celles tenues par des femmes et des jeunes), qui constituent la majorité des ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'appui de l'AFD ciblera le renforcement institutionnel du secteur, l'appui aux stocks stratégiques et plus largement le renforcement de la production agricole et des revenus générés, qui sont la garantie d'un accès équitable, durable et stable à des

³⁷ Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ONU.

³⁸ Les socles de protection sociale constituent un ensemble de prestations élémentaires de sécurité sociale visant à assurer au minimum à toute personne dans le besoin, tout au long de la vie, l'accès à des soins de santé essentiels et une sécurité élémentaire de revenu qui garantissent un accès effectif aux biens et services définis comme nécessaires à l'échelle nationale.

³⁹ Stratégie pilotée par la cellule Entrepreneurat et économie inclusive (AFD), pour la période 2019-2023.

⁴⁰ Le Plan d'engagement des parties prenantes (PEPP) est un outil de gestion du dialogue entre les différentes parties prenantes d'un projet. Élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la norme 10 (Mobilisation des parties prenantes et information) du Cadre Environnemental et Social (CES) des projets par la Banque mondiale, il décrit une approche systématique de l'engagement des parties prenantes qui aidera celles-ci à développer et à maintenir au fil du temps une relation constructive pendant toute la durée du projet.

denrées alimentaires de qualité, contribuant ainsi aux quatre piliers de la Stratégie internationale de la France pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable (2019-2024)⁴¹.

Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire des Ménages (PASAM) au Niger

Le PASAM, qui en est à sa 4^e phase démarrée en 2018 (5 M€), est un projet d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables dans trois départements du Sud du Niger. Les activités consistent en (i) l'aménagement et la protection des espaces stratégiques de production (soumis à la désertification) ; (ii) le renforcement des productions agro-pastorales (dans les cuvettes oasiennes) et (iii) le renforcement des capacités des acteurs communautaires et publics face aux risques de crises alimentaires (banques alimentaires, Structures Communautaires d'Alerte Précoce, activités génératrices de revenus [AGR], ...). La mise en œuvre est confiée par l'État à l'ONG nigérienne Karkara à l'origine du projet en 2012.

Subvention de 10 M€ à l'ONG Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET)

L'AFD a octroyé une subvention de 10 M€, en co-financement avec la Fondation Bill & Melinda Gates (subvention additionnelle de 5 M\$), à un consortium d'organisations porté par le GRET. La finalité de ce projet est la mise sur le marché de produits alimentaires à haute valeur nutritionnelle dans une logique de modèle économique pérenne. Des acteurs du secteur privé (industries agro-alimentaires) seront sélectionnés sur la base de leur capacité de production de produits de qualité et de leur connaissance des systèmes commerciaux, et ils seront soutenus pour accompagner le développement des produits et les tests marché. Ce financement concerne trois pays sahéliens prioritaires de la feuille de route nutrition (Burkina Faso, Mali et Niger).

Dans le domaine de **l'eau et de l'assainissement**, le groupe AFD poursuivra ses actions en faveur d'un accès pour toutes et tous à un service d'eau potable et d'assainissement géré en toute sécurité. En effet, même si l'accès à l'eau et à l'assainissement est reconnu comme un droit humain par les

Nations Unies, plus de deux milliards de personnes n'ont pas accès à un service d'eau potable de qualité à domicile, et plus d'une personne sur deux ne dispose pas d'un assainissement adapté (ce qui pose des problèmes énormes aux femmes). Parallèlement, l'AFD renforcera ses soutiens à l'ensemble de la filière déchets afin d'étendre l'accessibilité et de réduire les risques sanitaires et environnementaux.

Le Groupe s'efforcera également de favoriser, dans ses interventions, **l'accès à un environnement sain**. Avec plus de 9 personnes sur 10 dans le monde respirant un air pollué⁴², la qualité de l'air et la pollution sont devenues des enjeux forts en matière de transports, de logement, d'énergie, de sécurité alimentaire et de qualité de l'eau, et en matière de santé publique (l'OMS estime à 7 millions environ le nombre de personnes qui meurent chaque année à cause de la pollution de l'air ambiant et à cause de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations. La pollution est à l'origine d'un tiers des décès par accident vasculaire cérébral, maladie cardiovasculaire ou maladie respiratoire).

Le Groupe financera également **l'accès universel à des services énergétiques efficaces, résilients et décarbonés** pour une meilleure inclusion sociale et territoriale. Cela constitue un enjeu clé particulièrement important dans les contextes de crise et de fragilité.

Dans le domaine des transports, le groupe AFD fera de **la mobilité** une composante essentielle de son action en faveur du développement des territoires, en encourageant des systèmes de mobilités durables pour les villes et en finançant le transport rural, pour faciliter l'accès des populations aux services.

Dans le domaine du **logement**, le Groupe appuiera autant que possible l'élaboration de politiques nationales et locales du foncier et de l'habitat et amplifiera ses actions d'accompagnement des stratégies d'intégration des quartiers précaires au reste de l'espace urbain pour améliorer les conditions de vie des habitants et habitantes.

Enfin, l'accès au **numérique**, service transversal par excellence, sera également favorisé par le Groupe. Le numérique offre en effet à des segments de population, notamment aux plus vulnérables (y compris les femmes) et à ceux vivant dans des régions enclavées ou insulaires, un accès inédit à des services de base (communication à distance, accès à la connaissance sous toutes ses formes, à des services de santé, accès aux droits, aux démarches administratives, à de nouveaux marchés etc.).

⁴¹ Ces appuis seront mesurés à travers plusieurs indicateurs agrégables (IA) renseignés annuellement : (i) disponibilité additionnelle de denrées alimentaires stratégiques dans les PMA ; (ii) nombre de personnes ayant bénéficié d'une action sensible à la nutrition ; (iii) nombre d'exploitations familiales agricoles dont les performances économiques ont été améliorées (ce dernier est un indicateur CiCID) ; et (iv) existence d'un objectif nutritionnel affiché.

⁴² Organisation mondiale de la santé (2019), [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health).

L'accès des populations aux opportunités économiques et financières⁴³

À travers sa stratégie « Transition économique et financière », le groupe AFD soutiendra la transformation des systèmes économiques et financiers qui garantiront l'accès de toutes les populations, y compris celles qui étaient jusque-là exclues, aux opportunités économiques et financières. Il s'agira de favoriser les projets d'accès aux services financiers de base (comptes courants, systèmes de paiement, assurance), aux services de distribution et de commercialisation ou encore des projets qui visent à une formation de base pour entreprendre (gestion, éducation financière, etc.). À cet égard, Proparco continuera de jouer un rôle fondamental en matière d'inclusion financière.

2.1.2 Axe d'intervention 2 – Soutenir la justice sociale et les politiques de redistribution

Le groupe AFD soutiendra les politiques publiques favorisant la redistribution des richesses en soutenant :

- (i) les systèmes de protection sociale portant sur l'ensemble des risques sociaux, qui permettent de réduire à la fois la pauvreté, en augmentant la protection des populations les plus vulnérables, et les inégalités (y compris de genre), notamment à travers les dispositifs redistributifs capables d'accroître l'égalité des chances et des opportunités ;
- (ii) les politiques (y compris genrées) visant la mise en œuvre de réformes des systèmes fiscaux en faveur de davantage de progressivité, des politiques de redistribution des revenus, d'optimisation de l'usage des ressources publiques en faveur de l'intérêt général et l'augmentation de la part des dépenses sociales dans les dépenses publiques (y compris en faveur des femmes) ;
- (iii) une meilleure gouvernance financière et administrative, qui vise à mieux mobiliser les ressources domestiques et optimiser les finances publiques.

Tout d'abord, le groupe AFD soutiendra la mise en place de dispositifs œuvrant pour une meilleure redistribution des revenus via les politiques fiscales progressives, la mise en place de systèmes de protection sociale et l'optimisation des ressources publiques en faveur de l'intérêt général. L'AFD mettra l'accent sur le rôle redistributif de la protection sociale, plus significatif que les politiques de prélèvement⁴⁴, et vecteur de solidarités au sein des sociétés. Concrètement, l'AFD encouragera la progressivité des transferts sociaux et des cotisations sociales dans les politiques et program-

mes de protection sociale et leur extension à l'ensemble des populations. La stratégie « Transition démographique et sociale » et le Focus Santé et Protection sociale (à paraître), détailleront les modalités opérationnelles de ces interventions en faveur d'une meilleure justice sociale.

Ensuite, dans les domaines d'intervention de la stratégie « Transition politique et citoyenne », le groupe AFD s'efforcera prioritairement de renforcer le lien social au travers d'une meilleure gouvernance économique et financière des États partenaires. Il agira en faveur de plus d'efficacité et de transparence dans la gestion des ressources (financières, humaines, matérielles, environnementales et culturelles) des États et des collectivités territoriales et dans la mise en œuvre de leurs fonctions régaliennes, tout en travaillant avec la société civile pour une citoyenneté active et au renforcement du pouvoir démocratique (contrôle citoyen, engagement citoyen, démocratie participative).

Expertise France et Proparco seront pleinement impliquées dans ces objectifs de soutien à la justice sociale et aux politiques de redistribution. Expertise France interviendra plus particulièrement en faveur de la bonne gouvernance et du renforcement de l'État dans les pays partenaires et renforcera ses interventions en matière de : (i) gouvernance économique et financière, (ii) gouvernance démocratique, (iii) soutien aux systèmes de santé et de protection sociale, aux systèmes d'éducation et de formation et (iv) action plus générale de terrain des experts qui assurent une présence physique importante au plus près des populations et des acteurs locaux.

Proparco continuera de développer une nouvelle forme de partenariat public-privé au service de la relance durable et des transitions dans lesquelles le Groupe est engagé. La filiale dédiée au secteur privé s'assurera que les projets financés participent à la résilience des entreprises, des économies et de la planète et au renforcement de la gouvernance publique. Les interventions en faveur d'une fiscalité juste, inclusive et efficiente ainsi qu'en faveur de la lutte contre la corruption et le détournement privé d'intérêts collectifs seront privilégiées. À l'inverse, les interventions qui présenteront des risques forts sur ces sujets seront limitées voire exclues.

2.1.3 Axe d'intervention 3 – Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes (priorité CICID)

L'égalité entre les femmes et les hommes est à présent reconnue par la communauté internationale comme un puissant facteur de développement durable, de croissance

⁴³ Stratégie « Transition économique et financière » : à titre d'exemple, le groupe AFD réserve annuellement une enveloppe en subvention de 10 à 15 millions d'euros pour financer des opérations ciblant les populations exclues des systèmes financiers. Cette Facilité permet de bâtir des opérations qui témoignent d'un impact particulièrement marqué auprès de populations qui n'ont pas ou peu accès aux services financiers. À travers l'outil de garantie ARIZ, le groupe AFD permet aussi de faciliter le refinancement des institutions de microfinance auprès des banques locales et accompagne ainsi le déploiement de l'activité de microfinance sur l'ensemble du territoire.

⁴⁴ En France, les revenus sociaux permettent de réduire les inégalités entre les plus aisés et les plus pauvres en réduisant de 8 points le taux de pauvreté (DRESS, 2018).

et de lutte contre la pauvreté. Néanmoins, aucun pays au monde, aussi développé soit-il, ne dispose à ce jour d'une organisation de la société permettant aux femmes et aux hommes de participer sur un pied d'égalité à la vie civique, économique, sociale, culturelle ou politique. Les crises, qu'elles soient sanitaires, sociales ou économiques, ont tendance à exacerber ces inégalités préexistantes. La récente crise de la Covid-19 a mis à jour la vulnérabilité socio-économique et sanitaire des femmes et des filles et aggravé toutes les inégalités déjà existantes. Elle a mis en évidence leur rôle en première ligne dans les métiers du *care* et la faible valorisation sociale et économique de ces emplois. On note également l'augmentation des violences basées sur le genre, la déscolarisation durable des filles (11 millions de filles supplémentaires risquent d'être privées d'école à cause de la crise de la Covid-19 / elles sont 130 millions privées d'école à l'heure actuelle), le nonaccès aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et l'augmentation des pratiques néfastes (mariages précoces/forcés, grossesses précoces) qui éloignent durablement les femmes et les filles des opportunités d'emploi et d'indépendance économique et financière.

Au cœur de la stratégie «100% Lien social» qui vise à réduire toutes les inégalités, la promotion de l'égalité femmes-hommes, érigée au rang de priorité de la diplomatie française par le président de la République, occupe une place primordiale. Cette priorité s'inscrit dans le **plan d'action égalité entre les femmes et les hommes 2019-2022 du groupe AFD** qui porte une vision ambitieuse : mettre en œuvre une diplomatie féministe visant à promouvoir, protéger lorsque nécessaire, et créer des conditions favorables à l'autonomisation des filles et des femmes, actrices majeures du développement durable. Cette ambition s'adosse également à la **stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)**. Celle-ci plaide notamment pour une dynamique nouvelle en mettant l'accent sur trois thèmes : la protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre, l'autonomisation des filles et des femmes ainsi que l'entrepreneuriat féminin, notamment sur le continent africain. La France met également un accent fort sur l'éducation des filles comme priorité dans le cadre de **la stratégie française pour l'action extérieure dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'insertion pour 2017-2021**.

Aussi, le Groupe renforcera une triple démarche **transversale⁴⁵ et thématique de l'approche égalité femmes-hommes dans son portefeuille de projets**, avec une attention particulière portée aux groupes les plus vulnérables et en prenant en considération les identités multiples des femmes et des hommes en termes d'âge, d'origine ethnique, d'orientation ou d'identité sexuelle, de statut social ou d'incapacité, pour ne mentionner que ces quelques caractéristiques.

Cet engagement se traduit concrètement par un objectif de consacrer plus de 50% des volumes de financement de l'AFD à l'égalité femmes-hommes (projets CAD 1 et CAD 2) dont 700 M€ annuels dans des projets dont le but principal est de favoriser l'égalité femmes-hommes (projets CAD 2 – à horizon 2022 et sous réserve de la disponibilité de ressources en subventions suffisantes). En 2020, cet objectif avait déjà été atteint (740 M€ en 2019 avec le milliard supplémentaire⁴⁶), voire dépassé dans la plupart des géographies d'intervention de l'AFD.

Certaines interventions de Proparco ont un potentiel fort de promotion du leadership et de l'entrepreneuriat féminin, de création de revenus additionnels pour les femmes, d'amélioration des conditions de travail du personnel féminin et d'amélioration de l'accès à des biens et services essentiels pour les femmes⁴⁷.

En juin 2018, à l'occasion du sommet du G7 au Canada, Proparco et cinq autres partenaires financiers se sont collectivement engagés dans **l'initiative 2X Challenge**. En fin 2020, celle-ci avait déjà permis de mobiliser plus de 4 milliards de dollars en faveur des projets de réduction des inégalités femmes-hommes.

Afin d'accélérer son ambition en faveur de l'égalité femmes-hommes, le Groupe poursuivra les projets permettant d'améliorer l'accès des femmes et des filles aux services de base (eau potable, santé, alimentation, éducation et formation) mais également l'accès à l'innovation technologique, à la mobilité, à la justice, à un environnement sain, durable et à des conditions d'habitat décentes. Dans ses interventions, le Groupe veillera à soutenir les projets qui contribuent à changer durablement les normes sociales en **luttant contre les discriminations et stéréotypes sexistes et sexuels** qui constituent des entraves à l'égalité des femmes et des hommes, à l'exemple de ce qui est réalisé dans le cadre de la Facilité Adapt'Action⁴⁸.

⁴⁵ – S'assurer qu'aucun projet ne nuise à l'égalité femmes-hommes ;

– Intégrer aussi largement que possible les enjeux d'égalité femmes-hommes dans les projets, tous secteurs confondus (cf. Marqueur CAD1) ;

– Concevoir des projets spécifiquement dédiés à la question de l'égalité femmes-hommes (CAD2).

⁴⁶ En 2019, l'AFD a reçu de l'État français un milliard d'euros de subventions supplémentaires pour des projets à mener notamment en faveur des pays prioritaires de l'aide au développement française.

⁴⁷ <https://www.2xchallenge.org/>

⁴⁸ Adapt'Action, un outil doté de 30 millions d'euros sur 4 ans (2017-2021) mis en place par l'AFD pour accompagner les pays dans la mise en œuvre de leurs engagements en faveur d'un développement plus résilient. À travers des études de vulnérabilité et de faisabilité, des conseils sur la formulation des politiques nationales et plans d'actions, ou encore des actions de renforcement de capacités, Adapt'Action joue un rôle de levier pour faciliter l'accès des pays à la finance climat internationale et accélérer les investissements d'adaptation. Adapt'Action apporte dans toutes ses actions une attention particulière aux vulnérabilités climatiques liées au genre, aux solutions fondées sur la nature, à la co-construction des solutions avec ses partenaires, et à l'inscription dans des trajectoires de développement résilientes.

Le groupe AFD s'attachera également à renforcer l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux et dans toutes les géographies. Les projets permettant de renforcer leur indépendance économique et financière et d'accéder à un emploi décent et formel contribueront à cet objectif et seront recherchés. Le Groupe soutiendra également l'éradication de toutes les formes de violence dont elles peuvent être victimes (physiques, psychologiques, économiques et juridiques, féminicides, violences sexistes et sexuelles – y compris les mutilations génitales, les mariages forcés, la prostitution forcée, la traite des êtres humains, le viol comme arme de guerre). Il encouragera également le déploiement d'une protection sociale et d'un système de retraite leur permettant de vivre dignement.

Sur des terrains de crise ou de post-crise, le groupe AFD travaillera à mettre en œuvre l'agenda « **Femmes, paix et sécurité** »⁴⁹ adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU, en prenant mieux en compte ses différents piliers, particulièrement la protection et la prévention des violences basées sur le genre, la participation des femmes aux mécanismes de résolution, de stabilisation et de consolidation de la paix, le renforcement des droits fondamentaux des femmes comme l'accès à la justice ou la lutte contre les discriminations de genre.

Création du Fonds de Paix et de Résilience Minka en 2017

Le Fonds Paix et Résilience Minka est l'outil de l'AFD dédié à la consolidation de la paix, dans le cadre de la stratégie française « Prévention, résilience et paix durable ». Minka, c'est l'équivalent de 250 M€ par an sur quatre bassins de crise (Sahel, Lac Tchad, RCA et pourtour syrien) avec une attention particulière portée aux jeunes et à la situation des femmes et des filles. Ainsi, entre 2017 et 2019, près de 40 projets CAD1 et CAD2 ont été financés en zones de conflit, pour un montant total de 400M€ (76 % du total) dont 26 % de projets totalement dédiés à la réduction des inégalités.

Pour ce faire, le Groupe veillera à développer des projets visant à renforcer techniquement et financièrement les organisations féministes, notamment celles conduites par des adolescentes et des jeunes femmes, afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'actrices du changement. L'approche participative et la co-construction seront au cœur des interventions, qui intégreront la participation effective des femmes et des organisations féministes dans les processus d'élaboration, de pilotage, de suivi et d'évaluation des projets⁵⁰.

L'éducation et la santé, qui constituent des fondamentaux porteurs d'émancipations multiples et durables pour les femmes et les filles, ainsi que pour les hommes, participent grandement au développement économique et social (en priorité sur le primaire et l'enseignement supérieur et l'intégration du genre). Pour accompagner les actions dans ces domaines, le Groupe s'appuiera sur les OSC et surtout les OSC féministes qui défendent les droits sexuels et reproductifs des jeunes filles et des femmes, au travers notamment d'actions de plaidoyer. L'AFD portera une attention particulière à la scolarisation des filles en mettant l'accent sur le premier niveau du cycle secondaire.

Création d'un centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre en Centrafrique

Ce projet de 3 millions d'euros concerne la création d'un centre de prise en charge holistique des victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre en République Centrafricaine. Ce projet, d'une durée de 4 ans, devrait permettre à plus de 3700 victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre vivant à Bangui ou provenant des provinces du pays, d'accéder à des soins de qualité, selon un parcours coordonné, accompagné et complet. Il est fondé sur un transfert de compétences Sud-Sud entre deux partenaires centrafricains, la Fondation Panzi en République Démocratique du Congo et la Fondation du Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en 2018.

Enfin, comme s'y sont engagés les États lors du Sommet du G7, en août 2019, le Groupe accompagnera, en lien étroit avec l'action diplomatique de la France, la transcription du droit international des droits humains dans le droit commun national des pays partenaires, le développement de politiques publiques afférentes, l'application effective de ces droits et politiques, la sensibilisation et le renforcement des capacités des femmes et des hommes en la matière.

⁴⁹ L'agenda « Femmes, paix et sécurité » est un dispositif juridique international constitué de 11 résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies de 2000 à 2020 en vue d'une pleine prise en compte de la situation des femmes dans les conflits, en visant leur protection contre la violence dans les conflits, en promouvant et assurant leur participation à la prévention et à la résolution des conflits.

⁵⁰ À l'instar du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) qui mobilisera pendant trois ans (2020, 2021, 2022) 120 millions d'euros pour financer les activités des mouvements féministes dans le monde. Il sera destiné aux organisations de la société civile locale agissant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des femmes et des filles et les enjeux de genre.

2.2. OBJECTIF 2 – RENFORCER L'INCLUSION PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES CONTEXTES

Selon les conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID – 08 février 2018), « *la France renforcera sa relation partenariale avec l'ensemble du continent africain, pour accompagner la jeunesse africaine, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris à Ouagadougou le 28 novembre 2017* ».

Outre la réduction des inégalités, la singularité de la stratégie « 100 % Lien social » consiste à favoriser l'inclusion des acteurs avec une double dimension. Il s'agira de favoriser d'une part le lien social, au sens de capacités relationnelles, à l'intérieur même des sociétés (entre les individus, les acteurs institutionnels et les groupes d'individus), et d'autre part le lien entre le groupe AFD et les acteurs des pays bénéficiaires, en mettant l'accent sur le dialogue et la prise en compte des attentes, besoins et aspirations de ces acteurs.

2.2.1 Axe d'intervention 4 – Favoriser la co-construction des projets et les modes de gouvernance participatifs par la promotion des « communs »

Tous les projets du groupe AFD s'inscrivent dans les politiques nationales des États et participent aux stratégies nationales développées par les autorités. En appuyant ces politiques et stratégies, le Groupe crée les conditions favorables à une véritable co-construction des projets avec les acteurs locaux de la société civile en faveur de l'intérêt général. Il s'agit ici de **promouvoir le « faire ensemble », qui permet de réunir des acteurs d'horizons variés dont les intérêts individuels peuvent être divergents.**

Les « communs », au cœur du positionnement du groupe AFD, font l'objet depuis 2015 d'un programme de travail. Cette approche permet de **mieux comprendre les contextes relationnels et les dynamiques collectives basés sur la coopération, le dialogue, la réciprocité et la confiance.** Il s'agit d'adopter une posture spécifique vis-à-vis des différents acteurs en fonction de la nature et du contexte des interventions, aux différents stades des projets, aussi bien à l'échelle des processus que des résultats attendus.

L'approche par les communs renvoie à la manière dont des communautés d'usagers de ressources naturelles (eau, forêts, pâturages, etc.), de services (eau potable, énergie, etc.), de ressources informationnelles (logiciels, plateformes numériques, savoirs, etc.) ou autres ressources immatérielles (monnaie, bassins d'emplois, etc.), mettent en place des règles communes de gestion et de partage pour assurer la pérennité de la ressource. Elle est complémentaire d'une gestion des mêmes ressources qui serait organisée sur une base purement étatique ou par la propriété privée et des mécanismes de marché.

L'eau est un exemple parfait de « commun ». Disponible en quantité limitée, soumise à un cycle océans/nuages/pluies/rivières qui est profondément perturbé par le dérèglement climatique, elle est susceptible de faire l'objet d'une sur-exploitation si aucune règle de préservation n'est mise en place.

En termes de méthode, il s'agit d'intervenir aux différents stades des projets :

- (i) en amont, le Groupe réalise un diagnostic des dynamiques sociales et d'acteurs (y compris en matière de risques environnementaux et sociaux)⁵¹ pour favoriser l'inclusion des bénéficiaires du projet (y compris au cycle de projet) et s'appuyer sur les solidarités locales,
- (ii) au cours de l'instruction et du suivi des projets, le Groupe adopte une approche *bottom-up* à l'échelle des territoires, permettant l'implication des communautés locales sur les fonctions pertinentes identifiées en définissant de façon claire les rôles des différents acteurs y compris les jeunes.

Le groupe AFD souhaite en outre intensifier la **coopération avec les OSC** et aller plus loin dans la **capitalisation des actions de développement** à travers une meilleure association, en amont, de ces OSC au moment de l'élaboration des stratégies opérationnelles afin de mobiliser leur expertise technique et sectorielle et de bénéficier de leur connaissance du terrain (notamment en zones de crise). L'augmentation à 50% d'ici à 2022 de la part des projets bénéficiant d'une post-évaluation participera également au renforcement de la capitalisation.

⁵¹ Notamment en cohérence avec la norme 10 environnementale et sociale de la Banque mondiale sur la mobilisation des parties prenantes.

Enfin, à l'instar de l'initiative « *Choose Africa* », le Groupe prévoit de **renforcer la proximité avec les entrepreneurs**. Il privilégiera notamment les entrepreneurs qui placent l'impact social au cœur de leur modèle économique, qui bâtissent des chaînes de valeur inclusives et qui promeuvent des modèles de gouvernance participatifs avec les partenaires sociaux et autres représentants des populations (ex. programme AFIDBA (*AFD for Inclusive and Digital Business in Africa*) ou le « *Social and Inclusive Business Camp* »).

2.2.2 Axe d'intervention 5 – Encourager le vivre-ensemble et les liens inter-populations en privilégiant des projets à fort impact social

Tout comme pour le « faire ensemble », le développement des capacités du vivre-ensemble prévient les conflits et favorise le bien-être. Le Groupe accordera **une attention particulière aux populations les plus vulnérables**, notamment les filles, les jeunes⁵² et les personnes âgées, et favorisera les liens intergénérationnels.

Reconnus comme élément moteur du vivre-ensemble, les jeunes constituent une cible privilégiée pour le Groupe, notamment en Afrique. Selon les chiffres des Nations Unies, le monde compte 3,2 milliards de personnes âgées de 0 à 24 ans, et près de 90% de ces jeunes vivent dans les pays en développement, où ils représentent une grande partie de la population. L'enjeu est d'autant plus important en Afrique qui devrait voir sa population doubler d'ici à 2050, par rapport à 2017, avec plus de la moitié de ses habitants ayant moins de 25 ans.

Dans ce cadre, **les OSC** sont un acteur clé dans la mesure où elles permettent aux jeunes de prendre toute leur place dans les projets et les dynamiques de transformation sociale, et pas seulement d'en être bénéficiaires. Le Groupe a, depuis plusieurs années, entamé une approche renouvelée sur ce sujet notamment avec les OSC mais aussi de plus en plus au travers de certaines de ses opérations en matière éducative ou de gouvernance. Il est ainsi de plus en plus attentif à ce que la thématique « **Jeunesses** » soit **davantage intégrée de manière transverse au sein des projets et des politiques publiques** qu'il soutient.

L'AFD encouragera dans la limite de ses possibilités la mobilisation du volontariat international comme un outil privilégié favorisant la participation active des jeunesses aux défis des sociétés et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Par leurs engagements, les jeunes jouent en effet un rôle certain dans la dynamisation de la société civile et dans la mise en œuvre de projets de développement durable dans les divers champs d'intervention du Groupe.

Le programme AFIDBA (*AFD for Inclusive & Digital Business in Africa*)

Créé en 2019, AFIDBA est un programme d'accompagnement technique et financier dédié aux entreprises digitales et inclusives en phase de croissance, actives au Burkina Faso, au Ghana, au Maroc et au Sénégal. Doté de 2 millions d'euros, le programme ambitionne d'ici 2022 de contribuer au passage à l'échelle de 60 startups à dimension digitale et inclusive. Ces entreprises doivent intégrer dans leur modèle économique des populations vulnérables à très faible revenu, ayant peu ou pas accès aux services et biens essentiels.

Depuis sa création, AFIDBA a déjà permis d'accompagner 23 startups digitales et inclusives et de financer 12 d'entre elles. Pour ce faire, la coordination portée par l'association Bondy Innovation s'appuie sur un réseau de cinq incubateurs (Impact Lab au Maroc, Innohub au Ghana, La Fabrique au Burkina Faso et Makesense et Concrece au Sénégal) et d'experts (Bond'Innov, Positive Planet International, CARE...). AFIDBA intègre également un programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat inclusif et digital ainsi qu'un volet de renforcement des capacités des incubateurs.

Projet MediaSahel

Mis en œuvre au Burkina Faso, au Mali et au Niger (2019-2023) grâce à une subvention de 8M€ du fonds Paix et Résilience Minka (complétée par un top-up Santé En Commun d'1M€ en 2020), le projet Média-Sahel vise à promouvoir, par l'intermédiaire des médias, l'inclusion socio-politique des jeunes femmes et hommes au Sahel. En soutenant le renforcement de capacités de journalistes, directeurs/rices et animateurs/rices de radios, la production de contenus par et pour les jeunes en français et en langues locales axés sur leurs préoccupations, ainsi que l'éducation aux médias et à la lutte contre la désinformation, ce projet contribue au développement d'un espace médiatique fiable et apaisé au Sahel. En ce sens, il permet aux jeunes de s'approprier l'espace médiatique et de participer au débat public dans leur pays, renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale, et, *in fine*, la cohésion sociale et intercommunautaire. Classé CAD2, le projet a aussi pour objectif principal de promouvoir l'égalité femmes-hommes via la formation des journalistes aux questions de genre, l'appui à la production de contenus sensibles au genre et la sélection de jeunes femmes, journalistes ou auditrices comme bénéficiaires du projet.

⁵² D'ici à 2030, date fixée pour la mise en œuvre des 17 ODD, le nombre de jeunes devrait augmenter de 7% pour atteindre 1,3 milliard d'individus, dans un contexte où la population mondiale continuera de croître, passant de 7,7 milliards en 2019 à 9,7 milliards en 2050. En zone rurale, ils constituent plus de la moitié de la population. Parmi les nombreux défis qui attendent le continent africain, le défi pour le système éducatif (infrastructures, recrutement et formation) est énorme.

Expertise France développe également des projets tournés vers les jeunes et l'innovation, comme l'accompagnement des créateurs d'entreprises en Libye, le futur incubateur à Tunis (« Station T »), l'éducation et la formation professionnelle (aux Comores, au Sahel, au Congo ou en Angola).

Le groupe AFD visera également à soutenir le développement de politiques publiques qui contribuent à relever le défi du **vieillesse des populations**. Actuellement, dans le monde, les personnes âgées (65 ans et plus) constituent le groupe d'âge qui enregistre la croissance la plus rapide. Selon les projections de l'ONU, le monde comptera plus de personnes de 65 ans et plus, que de 15-24 ans, d'ici 2050. Le défi sera d'autant plus prégnant dans les pays en développement où vivront les deux tiers des personnes âgées d'ici 2050⁵³. Il s'agira en particulier d'accompagner les réflexions et la mise en œuvre de politiques de prise en charge des personnes en situation de dépendance.

Afin de répondre à ces enjeux d'inclusion et de favoriser le vivre-ensemble, l'AFD s'appuiera également sur sa stratégie Vulnérabilités aux crises et résilience qui a un objectif important en matière d'égalité femmes-hommes.

Cette stratégie identifie six axes qui impactent particulièrement les capacités du vivre-ensemble : (i) le désenclavement des territoires, (ii) l'intervention auprès des déplacés forcés, (iii) l'appui psychosocial, (iv) la réponse au phénomène de radicalisation, (v) l'insertion économique et sociale des jeunes, et (vi) la prévention des violences urbaines.

Concernant les projets à fort impact social, depuis 2015, l'Agenda 2030 des Nations Unies reconnaît explicitement la contribution **du sport** à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) ; il reconnaît **la culture** comme « un enjeu transversal aux ODD ». L'Agenda 2030 met en avant « la contribution du sport à la paix ; à créer des conditions favorables à l'autonomisation des femmes et des jeunes ; à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et de cohésion sociale ; à la promotion de la tolérance et du respect ». Quant aux aspects culturels, ils jouent un rôle crucial dans la réussite de l'Agenda 2030 ; les droits culturels, le patrimoine culturel (matériel ou immatériel), la diversité et la créativité étant des composantes centrales du développement humain et durable.

Le sport et la culture participent à **onze ODD communs** (les ODD 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17)⁵⁴. Ils permettent d'intervenir notamment en matière de sensibilisation à la consommation responsable (ODD12) ou au dérèglement climatique (ODD13), et surtout de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11). Même si ces thématiques sont moins prioritaires dans l'agenda du CICID, elles restent

des opportunités à explorer au service des jeunes, surtout en Afrique.

Lors de son déplacement en Afrique en novembre 2017, le président de la République française a placé, à l'occasion de son discours à Ouagadougou, le sport et la culture comme des leviers d'action du développement.

À ce titre, l'AFD instruit un certain nombre de projets à partir des thématiques ICC (industries culturelles et créatives) et Sport (plateforme numérique de rencontres d'acteurs, appui aux porteurs de projets de sportifs acteurs du développement, projets autour du patrimoine pour la restitution des œuvres d'art, entrepreneuriat culturel...), tous illustratifs du renouveau de la relation entre l'Afrique et la France. **Le sommet Afrique-France des 8, 9 et 10 juillet 2021 sera un moment privilégié pour présenter ces projets et les liens renouvelés avec le continent.**

Après ce temps fort, l'AFD s'attachera à introduire ces composantes, porteuses d'inclusion, au sein de ses secteurs principaux d'activité comme l'éducation, la santé et le développement urbain.

Dans ce contexte, l'AFD a décidé d'intégrer le sport dans son mandat « Éducation citoyenne au développement », afin d'en faire un axe d'intervention, notamment en Afrique, comme indiqué par le CICID de 2018, et d'accompagner ses partenaires dans la mise en œuvre de trajectoires de développement durable. Concrètement, l'intégration de ce mandat se traduit par :

- **la valorisation des atouts de l'AFD, en favorisant dans la mesure du possible** : (i) l'intégration de composantes « sport » dans les projets de développement urbain, d'éducation et de formation ; (ii) les investissements dans les infrastructures durables pour les jeunes ; (iii) l'appui au secteur privé pour l'émergence d'une économie du sport durable ;

- **la poursuite d'initiatives existantes pour le rapprochement des différents acteurs du monde du sport** à travers la plateforme « Sport et Développement ». Cette dernière permettra : (i) la mobilisation de ressources pour financer des projets « Sport et Développement » ; (ii) la rencontre d'acteurs (bailleurs de fonds, fondations, fédérations, ligues, acteurs privés, etc.) pour faire émerger quelques projets « Sport et Développement » à travers l'établissement de partenariats avec de grandes organisations internationales telles que la FIFA, la NBA ou encore Paris 2024 ; et (iii) l'appui aux initiatives locales portées par la société civile et les collectivités locales, via un rapprochement plus important avec les correspondants « sport » des postes au sein des ambassades de France ainsi qu'avec les acteurs de la filière ;

⁵³ La croissance du nombre de personnes âgées devrait être la plus rapide en Amérique latine et dans les Caraïbes (+ 71 %), suivie de l'Asie (+ 66 %) et de l'Afrique (+ 64 %).

⁵⁴ ODD 3 bonne santé et bien-être ; ODD 4 éducation de qualité ; ODD 5 égalité entre les sexes ; ODD 8 croissance économique, emploi et travail décent ; ODD 9 innovation et infrastructure ; ODD 10 inégalités réduites ; ODD 11 villes et communautés durables ; ODD 12 consommation et production responsables ; ODD 16 paix, justice et institution, ODD 17 partenariats

- **la capitalisation des savoir-faire** valorisant les capacités d'expertise et de diffusion des savoirs pour le développement de l'AFD, en mobilisant les équipes de celle-ci, sur son budget de recherche, pour lancer des études spécifiques qui viseront à mesurer et évaluer les impacts économiques et sociaux du sport dans les pays en développement, et notamment via la mesure d'impacts.

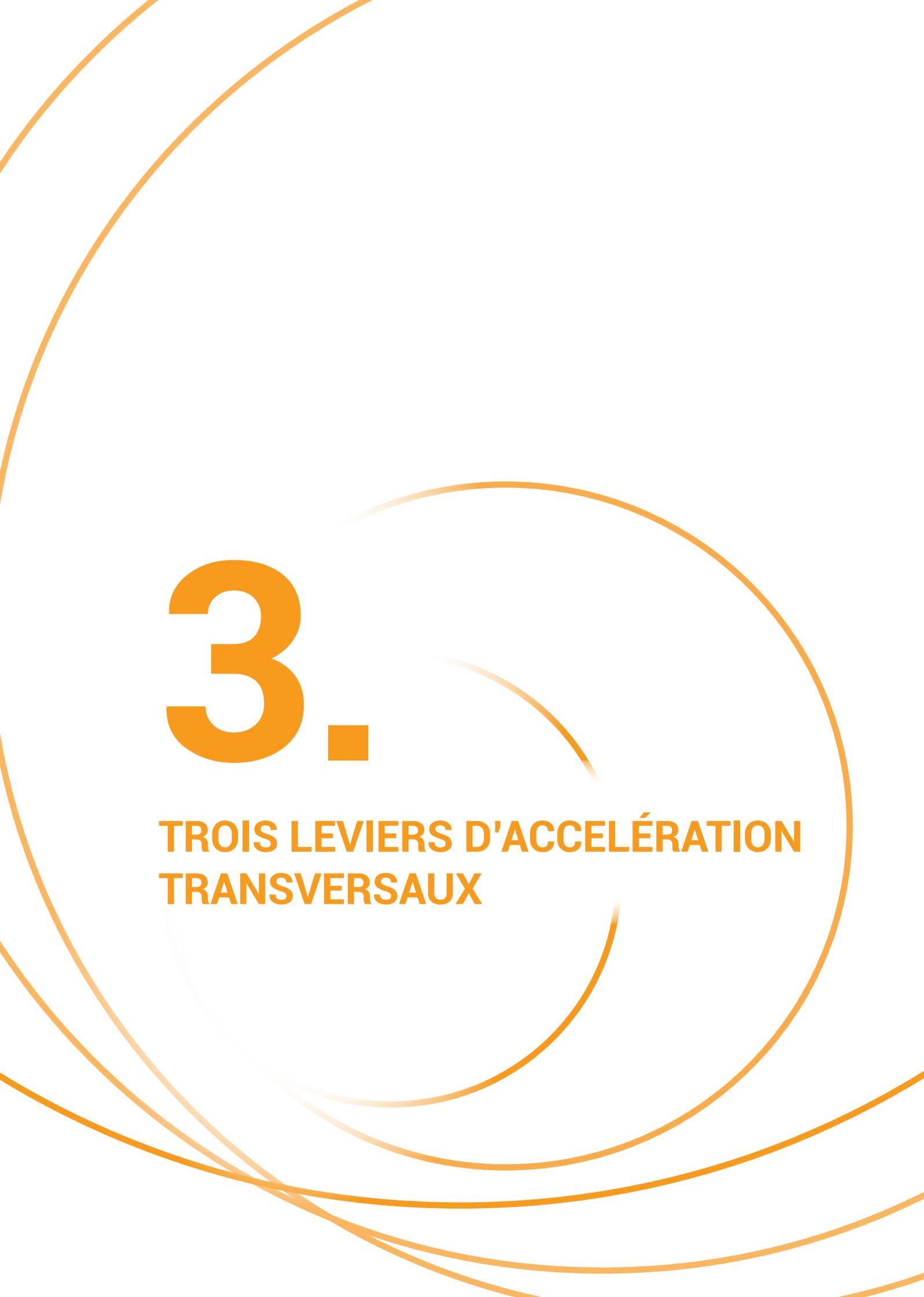
De même, le mode d'intervention de l'AFD sur **le secteur des ICC en lien avec les services de coopération et d'action culturelle (SCAC)** s'articule autour de quatre axes majeurs destinés à soutenir la création, la circulation et les échanges des biens et savoirs culturels des populations :

- **les infrastructures et équipements culturels** : pour (i) développer des équipements culturels de qualité afin d'offrir un meilleur accès à la culture et stimuler la création, tout en favorisant l'inclusion sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'éducation des jeunes ou encore le dialogue interculturel ; et (ii) renforcer l'attractivité des territoires et le dialogue pour la paix ;

- **la formation professionnelle aux métiers de la culture**, pour renforcer les compétences des acteurs dans les métiers du management ou de la gestion d'équipements culturels, mais également dans les métiers techniques et numériques de la culture, en développant notamment des filières de formation ;

- **les politiques culturelles et la gouvernance**, pour (i) stimuler le développement des filières ICC, notamment à travers la mise en place de cadres réglementaires de qualité, spécifiques à chaque filière ; (ii) assurer une juste redistribution des revenus sur l'ensemble de la chaîne de valeur ; (iii) protéger l'innovation et la création afin de renforcer tout le secteur industriel et d'encourager la croissance économique et le développement ;

- **l'entrepreneuriat culturel**, pour soutenir l'accès au financement et favoriser l'inclusion des petits entrepreneurs culturels, qui sont souvent des individus qualifiés de vulnérables, en particulier des jeunes et des femmes.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through it.

3.

**TROIS LEVIERS D'ACCELERATION
TRANSVERSAUX**

Le groupe AFD s'appuiera sur trois leviers transversaux pour réussir la stratégie « 100% Lien social » et atteindre ses objectifs stratégiques ambitieux.

3.1. ENCOURAGER UNE APPROCHE PAR LES DROITS HUMAINS

L'approche fondée sur les droits humains (AFDH) constitue un levier central pour participer à l'amélioration du bien-être des populations ainsi qu'à l'émergence d'une gouvernance démocratique et d'une citoyenneté active. De façon générale, la progression des droits humains participe à créer les conditions de l'autonomisation des individus et à renforcer leur participation dans la vie publique et sociale. Elle constitue un des leviers de préservation du lien social. Elle ne s'applique pas seulement aux questions de gouvernance et d'État de droit. Elle est transversale à tous les secteurs du développement et nécessite une attention spécifique pour les populations pauvres et vulnérables ou en situation de discrimination, populations pour lesquelles les obstacles à la réalisation de leurs droits sont plus importants.

La nouvelle stratégie française « Droits humains et développement »⁵⁵ considère **l'approche par les droits humains comme un levier central pour la réalisation des ODD** et vise une protection des individus par le droit à la pleine jouissance de droits économiques, sociaux et culturels, mais également de droits civils et politiques. Elle est particulièrement pertinente dans des contextes où l'égalité des droits n'est pas la norme – notamment entre les femmes et les hommes – et où l'application des droits reste virtuelle, voire régresse. Elle trouve également toute sa justification dans les contextes de crise et post crise.

L'AFD a commencé à développer des projets en faveur des droits humains. Par exemple, via des projets de soutien à la société civile pour le renforcement des capacités ou l'accompagnement de défenseurs des droits, via des projets de gouvernance sur les enjeux d'accès à la justice, de processus démocratiques, de renforcement des médias, ou encore sur les sujets de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), etc.

Sur le plan opérationnel, la stratégie du Groupe s'articulera autour des deux **lignes de force suivantes**, en s'alignant sur le plan d'action de la stratégie française « Droits humains et développement » :

1. **L'intégration des droits humains dans le cycle de projet**, depuis l'analyse initiale des enjeux et des besoins locaux jusqu'à la formulation des objectifs, activités, résultats attendus et indicateurs : dans cette optique, la progression des droits humains constitue une des finalités des projets et l'AFDH est un moyen pour y parvenir. Cette progression se traduit par la transcription du droit international des droits humains dans le droit commun national des pays partenaires (droit des femmes, par exemple) et par l'encouragement à développer et appliquer des politiques publiques afférentes. Sur le plan opérationnel, cela suppose, dans la mesure du possible, un dialogue et des engagements avec les contreparties et partenaires associés aux projets et le renforcement des capacités et des connaissances des acteurs locaux en matière de droits humains. Cette approche devrait avoir pour conséquence une écoute plus attentive des OSC de protection des droits humains.
2. **Le respect des normes et des pratiques en matière de droits humains de la part des parties prenantes bénéficiaires des financements** : il s'agit de tout ce qui relève de la politique de responsabilité sociétale et de la maîtrise des risques environnementaux et sociaux. Cette approche s'applique et veille au respect ainsi qu'à la protection des droits humains dans la mise en œuvre des activités par les différents intermédiaires impliqués. Elle assure ainsi que les standards internationaux relatifs aux droits humains soient respectés⁵⁶. Le respect de l'approche par les droits s'applique à toutes les contreparties et les parties prenantes, même indirectes, des projets réalisés par le Groupe.

En interne, l'approche par les droits sera par ailleurs davantage prise en compte dans les analyses et méthodes de suivi et autres évaluations de projets (analyse et avis développement durable, indicateurs de suivi, évaluations à mi-parcours et ex post, notamment) du groupe AFD.

⁵⁵ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, (2019) « Droits humains et développement : une approche de la coopération au développement fondée sur les droits humains », https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/do_droits_humains_et_developpement_cle8a3b5d.pdf

⁵⁶ Par exemple : en matière de travail décent des personnes employées par la contrepartie et ses sous-traitants pour la mise en œuvre des travaux ; en matière de participation active des populations – sur des projets qui impliquent des déplacements de populations ; en matière d'exploitation ou abus manifestes et attentatoires aux droits humains - travail des enfants, travail forcé, confiscation de passeports de migrants, etc. Sur l'ensemble de ce volet, l'AFD endosse des normes et standards exigeants mais assure également leur application grâce à des moyens idoines et à l'application réelle du devoir de vigilance.

3.2. FAVORISER UNE TRANSITION JUSTE QUI COMBINE ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET ENJEUX SOCIAUX

Le concept de « transition juste » part d'un constat simple : pour réaliser la diminution immédiate et drastique d'émissions de gaz à effet de serre, certains secteurs d'activités économiques sont amenés à subir d'importantes restructurations. C'est le cas par exemple des secteurs de l'extraction d'énergie fossile, des transports, de l'agriculture, de la foresterie. Au total, ce sont des millions de travailleurs et des régions industrielles entières qui risquent d'être impactés négativement par la transition vers une économie bas carbone. D'un autre côté, la transition écologique est aussi source de création d'emplois, de diversification économique, de reconversion, entre autres, et offre l'occasion d'aller vers plus de justice sociale, aussi bien dans les pays de l'hémisphère nord que dans ceux du Sud.

L'idée de la transition juste est donc de planifier et de mettre en œuvre les politiques nécessaires à ce que ces deux objectifs – protection de l'environnement et protection sociale – se renforcent mutuellement au lieu de s'opposer, et soient pris en compte de façon intégrée et comme objectif principal des projets aussi souvent que possible. **C'est faire de la transition écologique un outil de justice sociale et de la justice sociale un moteur de la transition écologique**⁵⁷, en faveur de sociétés à la fois sobres, résilientes et inclusives.

Ainsi, sur la base de ce concept de transition juste, un des leviers d'accélération transversaux serait **la recherche systématique de co-bénéfices et de nexus sociaux et environnementaux** pour renforcer la proposition stratégique de l'AFD autour du 100% Accord de Paris, du 100% Lien social, et de la « transition juste ». À plus long terme, cette approche viserait le renforcement systématique du lien social et des approches multi-acteurs, pour tendre vers des sociétés plus inclusives, plus pacifiques, par une meilleure prise en compte des contextes et des territoires, encourageant les droits humains et, notamment les droits des femmes, et également une vision de la « nature » non pas comme un moyen de production mais comme un milieu à protéger et à gérer de façon durable. La concrétisation d'une telle approche passe aussi par une éducation qui vise désormais, au-delà de l'insertion économique, l'insertion sociale/citoyenne et l'insertion environnementale et climatique.

À titre d'exemple, l'AFD renforcera ses appuis à la mise en place de systèmes de protection sociale adaptatifs, c'est-à-dire de **systèmes qui combinent les outils et techniques de la protection sociale, de l'adaptation au changement climatique et de la réduction du risque de catastrophe**. Avec cette approche, les programmes de protection sociale (assistance et/ou assurance sociales) deviennent plus flexibles. Ils peuvent, par exemple, être étendus rapidement à des populations touchées par des chocs, ou encore les montants des prestations sociales habituellement versés peuvent être augmentés. Ces programmes permettent en outre de renforcer la résilience des ménages avant les catastrophes.

Enfin, l'AFD accordera une **place essentielle à l'accompagnement des politiques bas carbone par des politiques de protection sociale**, tel que préconisé par la note stratégique sur le rôle de la protection sociale dans la transition juste, produite par le BIT dans le cadre du partenariat avec l'AFD⁵⁸.

De manière plus spécifique, la systématisation de cette approche permettra également à l'AFD de construire un continuum entre urgence, réhabilitation et développement et d'analyser en quoi les enjeux socio-environnementaux et la protection des ressources naturelles peuvent être considérés comme des vecteurs de paix et de cohésion sociale.

À plus long terme, il conviendra d'engager une réflexion sur les actions à mettre en œuvre afin d'intégrer cette transition juste dans la stratégie et les opérations de l'AFD (politique RSO, E&S, etc.). Ces actions pourront porter sur l'approfondissement du diagnostic (capitalisation, benchmark, analyse de la demande), sur les opérations et la stratégie (réflexions stratégiques, outils d'analyse, fiches sectorielles, critères de labellisation), et sur la communication interne et externe.

⁵⁷ <http://www.ulbinsidecops.com/la-transition-juste--de-quoi-srsquoagit-il-et-quelle-est-son-importance-dans-les-neacutegociations-pour-le-climat.html>

⁵⁸ <https://www.social-protection.org/gimi/RessourcePDF.action?id=55905>

3.3. PRENDRE DAVANTAGE EN CONSIDÉRATION LE LIEN SOCIAL DANS LES ANALYSES, LES MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES PROJETS DE L'AFD

3.3.1 Favoriser la production, la co-production et l'échange de connaissances

Le Groupe attachera une attention particulière (i) à la **production et à la capitalisation de la connaissance des sociétés** dans lesquelles s'inscrivent les projets, (ii) à une meilleure appréhension des **contextes sociétaux, culturels et institutionnels** et (iii) à **l'échange de bonnes pratiques**, à la fois au niveau « micro » et au niveau des politiques publiques. En matière de recherche, l'AFD souhaite poursuivre la co-construction, avec ses partenaires, des trajectoires de développement et l'identification des politiques publiques les plus adaptées aux contextes et aux géographies. Les principaux outils à disposition sont le modèle Gemmes⁵⁹, les diagnostics inégalités élaborés dans le cadre de la Facilité déléguée par l'Union européenne à l'AFD⁶⁰ et les approches orientées changement initiées par les OSC avec l'aide de F3E (Fonds pour la promotion des études transversales, des études préalables et de l'évaluation). **Cet exercice de dialogue stratégique basé sur la recherche peut se faire en amont des opérations de l'AFD, ou en accompagnement d'un prêt de politique publique.** Ces exercices sont d'ores et déjà conduits dans les pays suivants : Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mexique, Sénégal et Vietnam.

Pour favoriser la co-construction de solutions et le partage des savoirs, le Groupe continuera à multiplier les **collaborations avec les partenaires de recherche** issus des zones d'intervention (centres de recherche, universités, think tanks, instituts nationaux de statistiques, institutions régionales comme l'UEMOA ou continentales comme l'UNECA). À horizon 2022, 90% des nouveaux projets de recherche devront impliquer au moins un partenaire de la région concernée.

Afin de faire mieux et plus, le Groupe se doit d'être encore plus partenarial et innovant, **en renforçant ses cadres de dialogue avec les OSC et les acteurs locaux**, et en soutenant la recherche et l'innovation qu'ils portent pour favoriser le développement et le **partage de bonnes pratiques**.

3.3.2 Valoriser la dynamique d'innovation des pays partenaires

Les fragilités révélées et renforcées par la crise sanitaire, économique, environnementale et sociale actuelle rendent plus que jamais nécessaire l'invention de nouveaux modèles. Les pays partenaires, qu'il s'agisse des pays les plus pauvres, des pays intermédiaires ou de pays émergents, ont toujours innové, y compris et peut-être surtout en temps de crise. Il existe dans les pays d'intervention de l'AFD une formidable inventivité et de nombreuses initiatives émanant des citoyens, des acteurs de la société civile, des entreprises, souvent peu connues, et qui ne demandent qu'à être accompagnées et soutenues.

“

Le groupe AFD se doit d'être encore plus partenarial et innovant, en renforçant ses cadres de dialogue avec les OSC et les acteurs locaux.

⁵⁹ La cellule modélisation GEMMES (GEM) de l'AFD, constituée de macro-économistes modélisateurs, développe, en collaboration avec des partenaires institutionnels et académiques, des projets ayant pour but de nourrir et structurer différents dialogues de politiques publiques nationales et internationales autour des questions liées à la transition bas carbone et au changement climatique, au travers de modèles macroéconomiques. D'une part, le pôle développe des programmes de recherche prospective sur les potentialités socio-économiques de trajectoires bas carbone et résilientes avec des pays partenaires de l'AFD. Le thème spécifique est décidé conjointement avec le partenaire institutionnel (ministère ou think tank/institut) et co-réalisé avec des partenaires de recherche locaux et internationaux. L'appropriation du (ou des) modèle(s), ainsi que le dialogue de politique publique qui peut se nouer sur le fondement de la modélisation, sont au cœur de ces partenariats. D'autre part, à travers son activité scientifique, le pôle contribue aux débats globaux sur les politiques climatiques, la finance climat et la macroéconomie financière.

⁶⁰ Cette facilité, d'un montant de 4 M€, a permis de lancer 22 projets de recherche sur la période 2017-2020. Elle a également permis d'appuyer le lancement du premier centre de recherche africain sur les inégalités, le *African Centre of Excellence for Inequality Research*, et de réaliser les premiers diagnostics des inégalités dans quatre pays pilotes. La Facilité de recherche, principalement mise en œuvre avec des universités et centres de recherche du Sud, réunit régulièrement les principaux bailleurs européens pour discuter les résultats des projets, positionnant ainsi l'AFD comme une plateforme de dialogue sur les stratégies de réduction des inégalités.

Les **innovations sociales** qui visent notamment à faciliter l'accès aux opportunités économiques, à répondre aux besoins des populations et à améliorer les capacités d'insertion peuvent être **sources de transformations sociales et contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement**. Elles intègrent un champ relativement large, allant de l'**innovation sociale de services et de produits**, qui correspond à la mise en œuvre d'initiatives répondant à un besoin nouveau ou mal satisfait au regard des

enjeux sociétaux (santé, éducation, mobilité, insertion...), à l'**innovation territoriale**, qui résulte de nouvelles formes de partenariat « public/privé/société civile » pour se saisir de problématiques territoriales avec un rôle important des usagers (dialogues de proximité, démocratie participative). L'application « **Innovation partagée** »⁶¹ développée par le groupe AFD permet de mettre en exergue plusieurs exemples d'innovations dans les pays d'intervention et de les partager⁶².

⁶¹ <https://afd.lgi-consulting.org/app>

⁶² *Pour ne citer que ces exemples* : Nomad Education (promouvoir l'accès au savoir lié à l'accès Internet au Tchad), Scientia (start-up gabonaise qui intervient dans le secteur de l'éducation en misant sur le digital), M-Tiba (portefeuille santé connecté créé par l'entreprise kenyane CarePay), ou encore InTouch, une jeune pousse sénégalaise, agrégateur panafricain de paiements mobiles et de services numériques, qui a créé une application permettant aux commerçants de centraliser leurs différentes opérations de paiements mobiles, mais aussi d'offrir de nouveaux services, tels que la micro-assurance active dans près de vingt pays africains.

The background features several overlapping orange circles and curved lines of varying sizes, creating a dynamic, abstract pattern. The text is centered within this design.

4.

**OPÉRATIONNALISATION
DE LA STRATÉGIE
« 100 % LIEN SOCIAL »**

L'engagement « 100% Lien social » invite le groupe AFD à élargir ses grilles de lecture par un apport significatif des sciences humaines, sociales et politiques (géographie, géopolitique, sociologie, anthropologie), juridiques, ou encore des disciplines qui relèvent de l'écologie. Une telle approche doit permettre de mieux prendre en compte la réalité complexe des sociétés et des territoires dans lesquels le Groupe agit.

Pour rendre cohérents l'ensemble des financements avec l'engagement « 100% Lien social », le groupe AFD entend transformer ses modes de faire en vue de rechercher systématiquement, sur l'ensemble du cycle de projet (notamment l'amont), l'adhésion et la participation des parties prenantes concernées par ses activités.

Cette approche doit permettre également au Groupe d'identifier et d'objectiver des rapports de force, des situations d'inégalités ou d'injustice. Pour ce faire, il s'agira de conduire une analyse circonstanciée des contextes dans lesquels se déploient les projets financés par le Groupe, ce qui implique une compréhension approfondie des enjeux locaux et du fonctionnement des écosystèmes tant économique, social, juridique, politique, écologique que culturel. Cette analyse de contexte devrait être réalisée systématiquement en amont de l'instruction des projets mais également dans l'analyse de contexte des stratégies pays. Elle apparaît comme une condition de réussite des projets et représente un progrès significatif par rapport aux pratiques existantes.

Pour construire et enrichir ces analyses, le recours à des partenaires extérieurs dont l'expertise est reconnue pourra être envisagé (chercheurs et/ou think tanks locaux, OSC).

L'objectif est double :

1. À la fois renforcer la stratégie « 100% Lien social » dans les actions du Groupe en cohérence avec la stratégie « 100% Accord de Paris » et la préservation de l'environnement ;
2. Et faire preuve d'innovation en développant une approche participative ambitieuse en plaçant les acteurs et les bénéficiaires de nos financements au cœur de la mise en œuvre des projets et de leur construction.

Pour cela, le groupe AFD mettra en œuvre la stratégie « 100% Lien social » à travers **trois grands types de mission** :

- **Développer des méthodes afin que l'engagement « 100% Lien social » soit pris / ou mieux pris en compte à travers toutes les étapes du cycle du projet des opérations du groupe AFD ;**

- **Être force de proposition en portant de nouvelles initiatives, favorisant des modèles inclusifs et de nouveaux partenariats où la société civile, dans sa diversité, est davantage actrice des projets financés ;**

- **Rendre visibles et favoriser les priorités du « 100% Lien social » en communiquant et en étant toujours plus redevable tant en interne qu'en externe (bailleurs, administrations, etc.).**

La stratégie « 100 % Lien social » a été présentée en mars 2021 alors que le Plan d'orientation stratégique (POS) IV arrivera à son terme en 2022. En conséquence, pour être consistant et réaliste, le calendrier d'exécution opérationnelle de la stratégie se déploiera en deux phases :

Une première phase, de janvier 2021 à décembre 2022, permettra, à travers un plan d'action, de mobiliser l'ensemble du Groupe pour (i) l'outiller dans la mise en œuvre de la stratégie ; (ii) renforcer les enjeux sociaux dans les projets en cours d'instruction et ; (iii) initier des projets pilotes sur les axes « lien social » non encore suffisamment développés (gouvernance, droits humains, transition juste etc.)

Une seconde phase, de janvier 2023 à décembre 2025, permettra de monter en puissance et de déployer pleinement la stratégie sur la base des acquis de la première phase. En particulier, elle reposera sur un réseau de référents dynamique et formé dans les directions régionales et les agences. Elle sera pleinement intégrée au POS V, au nouveau Cadre d'intervention transversal (CIT) Genre, à la future loi LOPDSIM.

L'opérationnalisation reposera également sur ses leviers d'accélération transversaux pendant ces deux phases.

Redevabilité et indicateurs de suivi

La stratégie fera l'objet d'un bilan annuel fin 2022 (fin de la première phase) qui sera présenté au conseil d'administration et aux parties prenantes. Il fera notamment le point sur les indicateurs de suivi ci-dessous. Ce bilan compilera également des bilans annuels et les résultats des principales évaluations menées par les parties prenantes externes et les évaluations *ex post* menées au niveau de certains projets mis en œuvre.

Indicateurs de suivi – jusqu'à fin 2022

Afin de suivre la mise en œuvre de la stratégie, l'AFD suivra l'atteinte de plusieurs indicateurs, cohérents avec les axes d'intervention retenus et les principaux objectifs mentionnés. L'AFD a fait le choix d'un dispositif de suivi orienté sur la transformation interne, conçu autour de trois familles d'indicateurs :

⁶³ En 2020, les projets ayant eu une note positive sur D2 « bien-être social » et positive sur D3 « égalité femme/homme » représentaient 56% du portefeuille de projets de l'AFD ayant fait l'objet d'un avis DD (soit 107 projets sur 192).

Indicateurs de mesure de la cible opérationnelle 100% Lien social

- À partir de janvier 2021 :

– Un projet du groupe AFD qui cumule une notation négative sur la dimension égalité femmes-hommes et sur la dimension bien-être social du dispositif avis DD ne pourra pas être qualifié « lien social ». Ce sont les présidents de comités qui décideront si les projets non labellisés lien social sont poursuivis, retardés ou annulés ;

– Au moins 60% des projets du groupe AFD auront une notation positive sur les deux dimensions combinées (Dimension Égalité femmes- hommes ; dimension bien-être social)⁶³ du dispositif Avis DD. Ce pourcentage sera en augmentation régulière sur toute la durée de la stratégie.

- Part (en volume) des projets dans les États étrangers ayant un objectif de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (CAD 1 et CAD 2) (AFD).

Cible : 50 % à horizon 2022.

- Part des autorisations d'engagement **en subventions** dans les États étrangers marquées CAD2 (AFD).

Cible : 15% en moyenne sur la durée du Contrat d'objectifs et de moyens (COM) du groupe AFD.

- Nombre de Plans d'engagement des parties prenantes (PEPP) développés dans le cadre de l'instruction des projets.

- Part (en volume) des projets dans les États étrangers ayant une composante permettant d'en rendre les jeunes femmes actrices des activités prévues: Cible 50 %.

Indicateurs autour de l'intégration des modes opératoires adaptés

- Au moins 50 projets (hors I-OSC) intègrent des organisations de la société civile durant la phase de construction (dimension 6 – 2^e ligne)⁶⁴.

- Les 17 Directions Régionales et les Divisions Techniques ont des agents formés et outillés sur les thématiques d'égalité femmes-hommes, de co-construction et de meilleure prise en compte des contextes d'intervention.

- 1 guide de capitalisation des meilleures pratiques en matière d'inclusion (Interne et OSC).

Indicateurs associés à la mise en œuvre de chantiers pour renforcer la capacité de l'AFD en matière de lien social

- Des conditionnalités sont validées sur le financement de la privatisation des services publics pour s'assurer de la préservation de l'intérêt général.

- 1 réseau lien social/genre redynamisé.
- 1 diagnostic sur les inégalités accompagne le dialogue de politique publique.
- 1 expertise apportée sur l'étude de politiques publiques en matière d'inégalités.

Plan d'action à partir des leviers d'accélération transversaux

→ Encourager une approche par les droits humains

Le plan d'action de la Stratégie « Droits humains et développement 2020-2024 » de la France propose des objectifs précis, y compris pour l'ensemble de ses opérateurs comme l'Agence française de développement. Cela se concrétisera au sein du Groupe par :

- Une offre de formation (y compris sur le genre).
- La création d'un guide sur l'approche fondée par les droits.
- L'intégration de l'approche dans les subventions 209 et 110.
- Un renforcement du dispositif de redevabilité.
- Le soutien à des projets d'éducation aux droits humains pour les jeunes femmes, à des projets qui visent à protéger les défenseurs et défenseuses des droits, et à accompagner les OSC en la matière, ou encore aux projets justice et de renforcement de l'État de droit.

Les offres de renforcement des capacités et les soutiens financiers à des projets innovants permettront de renforcer les objectifs principaux de la stratégie « 100% Lien social » (lutte contre les inégalités, et justice sociale et inclusion).

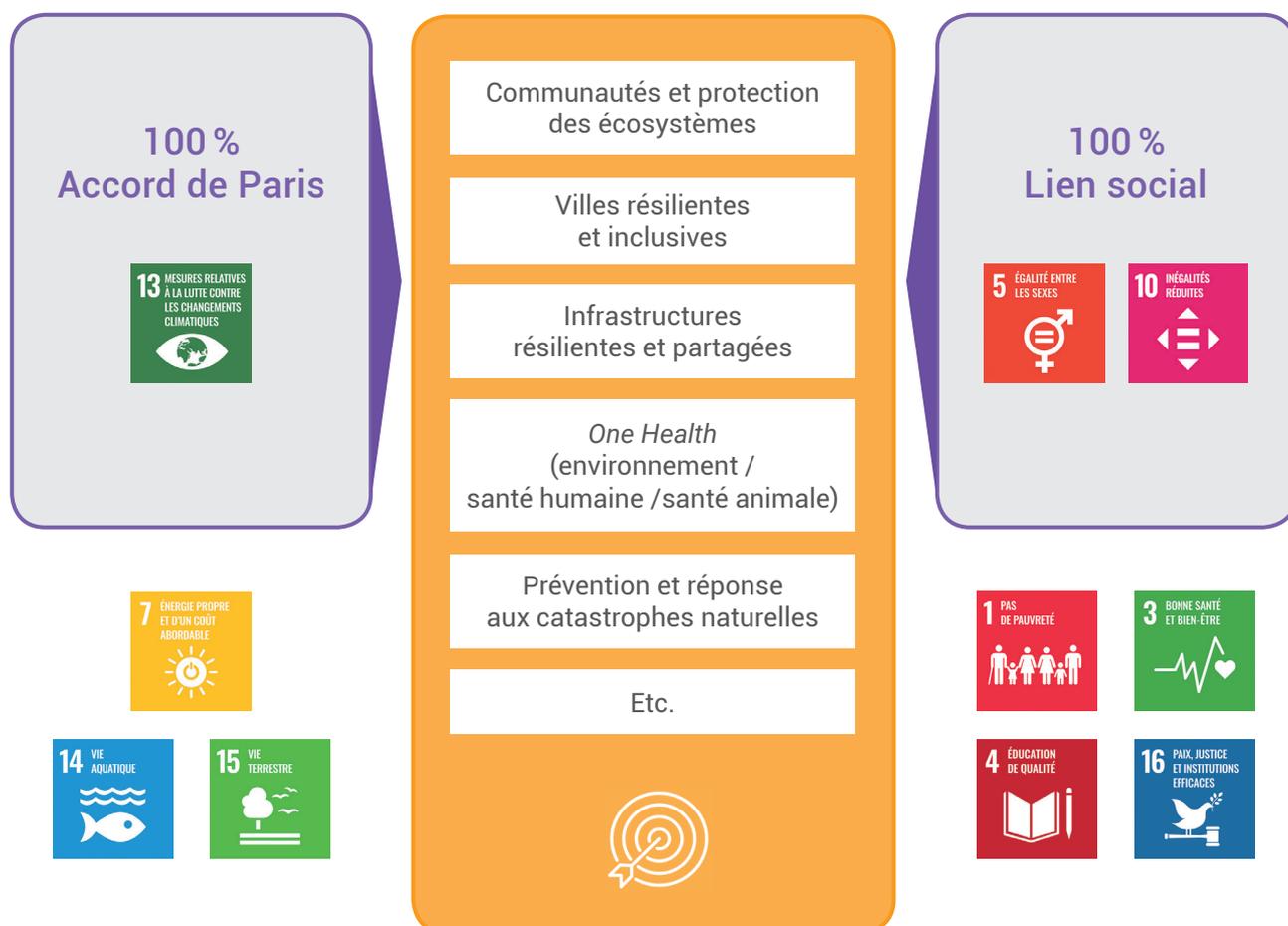
→ L'approche « transition juste » qui combine enjeux écologiques et enjeux sociaux

Au sein du groupe AFD, il s'agit donc de développer des approches intégrées permettant de rapprocher les deux engagements structurants du POS de l'AFD que sont le 100% Lien social (l'Humain) et le 100% Accord de Paris, ainsi que la biodiversité (climat + biodiversité = Planète), y compris dans les pays en crise pour :

- a) Identifier et appuyer des nexus qui améliorent la qualité et la soutenabilité de nos interventions ;
- b) Identifier des acteurs et actrices en mesure de penser et porter cette approche de renforcement mutuel au service des ODD.

⁶⁴ En 2019, et sur le périmètre de l'AFD (hors Proparco et OSC) des opérations courantes, 10 projets intégraient des organisations de la société civile du Nord avec des partenaires du Sud.

Recherche de NEXUS entre les deux grands engagements pour une signature 100 % ODD



La systématisation de cette approche dans les diagnostics d'identification des projets, mais également dans les stratégies, permettra au groupe AFD d'avoir une approche holistique plus proche des préoccupations des populations bénéficiaires de ces projets.

→ Prendre davantage en considération le lien social dans les analyses et les méthodes de suivi et d'évaluation des projets

Le second pilier du cadre logique de la stratégie insiste sur la nécessité d'intervenir le plus en amont possible du cycle de projet, de mettre en place de nouveaux processus d'instruction de projets avec des parties prenantes externes. Au-delà de la nécessité de renforcer les axes du lien social dans les analyses, il s'agit également d'intégrer de nouveaux indicateurs dans les méthodes de suivi et d'évaluation de projets afin d'étudier l'impact des projets du Groupe sur les personnes qui bénéficient de nos financements.

Les consultations avec des responsables projets ont démontré qu'il existe à ce jour un effort supplémentaire à fournir en matière d'évaluation de l'impact économique des projets AFD sur les personnes bénéficiaires (les projets de l'AFD ont-ils un effet sur le panier moyen des ménages et, si oui, quel est-il ?). Un chantier sera engagé sur cette thématique avec le département de la recherche de l'AFD, qui a déjà réalisé plusieurs travaux du même genre sur lesquels il faudra capitaliser pour l'opérationnalisation de cette seconde phase du plan d'action.

ANNEXE 1. GLOSSAIRE

Capital social	<p>La littérature sociologique renvoie à plusieurs définitions de la notion de capital social. Bourdieu (1980) définit le capital social comme l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession par l'individu d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance⁶⁵. Cela passe notamment par l'accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité, dont les classes sociales populaires sont souvent exclues au détriment des classes sociales déjà « installées » dans des réseaux. De son côté, Coleman (1988) le définit comme l'ensemble des aspects et normes d'une structure sociale qui facilitent certaines actions des acteurs (individus ou corporations) au sein de la structure. Putnam (1995) le définit comme un attribut macrosocial, ayant une connexion aux réseaux, qui est propre aux sociétés. Le capital social est également vu comme un des instruments principaux qui influencent la cohésion sociale (Jenson, 1998).</p> <p>Selon l'OCDE le capital social représente les liens, les valeurs et les convictions communes qui, au sein d'une société, permettent aux individus et aux groupes de se faire confiance et donc de travailler ensemble.</p>
Cohésion sociale	<p>La cohésion sociale désigne le résultat d'un processus complexe, dans lequel interviennent de nombreux paramètres. Les notions de bien-être, d'égalité ou d'inégalité, l'existence d'un contrat social, etc., sont autant d'indicateurs de cohésion et d'absence de cohésion, dont certains permettent de tendre vers la formation d'une société cohésive. À la distinction du lien social, qui s'entend comme un processus dynamique, la cohésion sociale est donc une certaine image de la société à un moment donné, qui ne reflète pas forcément l'historique de sa conception et les différentes phases par lesquelles elle est passée.⁶⁶</p>
Communs	<p>Un bien commun désigne une ressource dont les propriétaires ne sont ni des acteurs publics, ni des acteurs privés, mais l'ensemble d'une communauté qui se définit par les droits qu'elle a sur cette ressource. Les communs désignent alors ces systèmes de gouvernance qui regroupent les ressources concernées, les communautés et les règles d'usage dont elles se dotent pour assurer la préservation des ressources. Il s'agit ainsi d'un construit social.</p> <p>Chaque commun est donc localement situé et prend une forme spécifique, dans son objet, ses acteurs et ses règles de gouvernance. Initialement théorisée autour des ressources naturelles, la notion s'est élargie au fil de son appropriation par les <i>commoners</i> : un commun peut être matériel (une ressource naturelle, mais aussi un territoire ou espace, un service, etc.) ou immatériel (la connaissance partagée, un label, etc.).</p> <p>Les communs constituent donc avant tout une démarche étroitement liée à une approche de la philosophie politique qui repose sur l'inclusion et la participation de toutes les parties prenantes dans un projet de développement. Au-delà du résultat que représente la gestion soutenable d'une ressource, c'est bien ce processus du « faire commun » qui prend toute son importance dans une stratégie Lien social.⁶⁷</p>
Croissance inclusive	<p>La croissance inclusive a pour postulat de base que la croissance macro-économique génère des revenus et des dividendes à l'échelle micro-économique, qui demandent à être répartis de manière juste et équitable afin d'inclure les populations défavorisées. La satisfaction sociale et le sentiment de bien-être peuvent être mesurés par la qualité de l'accès à ces revenus.⁶⁸</p>

⁶⁵ Baudet E. et Poggi C., La cohésion sociale et le lien social, Note de concept, octobre 2018.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Leyronas, S. and N Legroux (2019), « Commons: Towards a New Narrative on Development Policies and Practices? », *AFD Research Papers Series*, n° 2019-87, January.

⁶⁸ Définition tirée de la Note de SPC/SPR, *Benchmarking sur le lien social*, 2018.

Droits humains	Les droits humains désignent les droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition. Nous avons tous/toutes le droit d'exercer nos droits humains sans discrimination et sur un pied d'égalité. Ces droits sont intimement liés, interdépendants et indivisibles. ⁶⁹
Équité intergénérationnelle	<p>Cette notion reprend les principes éthiques « classiques » de justice sociale et d'équité, mais en y ajoutant une dimension explicitement temporelle forte ; elle traduit une volonté de non-report vers les générations futures des conséquences négatives (environnementales, sociales et économiques) du développement ou « mal développement » tel que promu par le modèle industriel et économique du XX^e siècle, basé sur un système de consommation effrénée des ressources (ou de l'inaction) d'une personne ou d'un groupe (humanité entière éventuellement).</p> <p>Secondairement, elle peut conduire à évaluer la dette écologique que peut avoir un groupe ou un processus envers les générations futures, puis à l'idée de « remboursement » anticipé de cette dette (par des compensations). Elle complète utilement la proche notion d'empreinte écologique qui, elle, améliore la perception que chacun ou un groupe peut se faire de l'empreinte spatiale de ses actes. Cette notion est consubstantielle du 100% Lien social et d'un monde en commun et permet d'expliquer la présence très forte dans la stratégie des enjeux environnementaux et de leur lien étroit avec l'aspect social.</p>
Inclusion sociale	L'inclusion sociale permet de comprendre dans quelle mesure les personnes ont accès aux et sont intégrées dans les différentes institutions et relations sociales qui constituent la vie quotidienne. Elle se manifeste dans un processus d'amélioration des opportunités en facilitant l'accès à des sphères comme : l'activité sociale, les revenus, les institutions publiques, la protection sociale et les programmes et services d'assistance et de soins ⁷⁰ . Elle est un instrument qui favorise la cohésion sociale et se comprend généralement au travers de l'accès à des ressources, matérielles ou immatérielles. ⁷¹
Inégalités horizontales	<p>Elles renvoient aux inégalités entre des groupes qui partagent une même identité. Ces inégalités peuvent concerner l'ethnicité, la religion, le genre, les classes sociales, etc., et varient entre les pays et à travers le temps.⁷²</p> <p>Le rapport 2019 sur le développement humain du PNUD⁷³ est consacré aux inégalités multidimensionnelles. Il met en avant l'émergence d'une nouvelle génération d'inégalités autour de l'éducation, mais aussi autour de la transformation technologique et des changements climatiques qui, faute d'être maîtrisés, pourraient déclencher une « nouvelle grande divergence » dans la société, sans pareille depuis la Révolution industrielle.</p>
Inégalités verticales	Elles renvoient aux inégalités entre individus ou entre des ménages ⁷⁴ . Elles sont notamment celles portant sur la distribution des revenus et la répartition des fruits de la croissance à l'échelle mondiale.

⁶⁹ <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/human-rights/index.html>

⁷⁰ Avramov, 2002 ; Herrmann, 2006 ; van der Maesen et Walker, 2005

⁷¹ Baudet E. et Poggi C. (2018), *La cohésion sociale et le Lien social*, Note de concept

⁷² David, A. (2019), *Réduire les inégalités : propositions d'agenda pour la coopération internationale*, Policy Paper, AFD

⁷³ Rapport sur le développement humain 2019. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI^e siècle. PNUD. Décembre 2019.

⁷⁴ *Ibid.*

<p>Fragilités cumulatives</p>	<p>Étudier, comprendre et répondre aux manières dont le sexe et le genre se croisent avec d'autres caractéristiques/identités personnelles, et comment ces couches de fragilités contribuent à des expériences uniques de discrimination.⁷⁵</p> <p>Pour comprendre ces fragilités qui se cumulent, il faut étudier donc les formes de domination et de discrimination, non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe que les différenciations sociales comme le genre, la race, la classe ou l'orientation sexuelle ne sont pas cloisonnées, ou encore les rapports de domination entre catégories sociales ne peuvent pas être entièrement expliqués s'ils sont étudiés séparément les uns des autres.⁷⁶</p>
<p>Jeunes</p>	<p>L'ONU définit « les jeunes » comme une tranche d'âge allant de 15 à 24 ans. Or les définitions de la jeunesse, notion davantage liée à des pratiques sociales et culturelles, évoluent dans le temps et varient d'un territoire à l'autre en fonction des différentes appartenances (genre, classe sociale, origine, etc.), tout comme la situation socio-économique des personnes concernées.</p> <p>Il semble plus adapté de parler « des jeunes » », afin d'en reconnaître la diversité, et plutôt que de se référer à une tranche d'âge fixe, de se référer à un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, processus conduisant à une autonomisation socio-économique, citoyenne et politique.⁷⁷</p>
<p>Justice sociale</p>	<p>Elle renvoie à un ensemble de principes qui définissent une répartition des ressources, matérielles ou symboliques, plus équitable ou plus égalitaire au sein d'un groupe afin d'accroître le bien-être collectif et la cohésion du groupe. Deux conceptions de la justice sociale dominent : la première, axée sur la recherche de l'égalité d'accès à la solidarité collective, suppose que tous soient traités de façon semblable, c'est donc une conception universaliste ; la seconde, axée sur la recherche de l'équité, suppose un accès conditionnel sur la base de caractéristiques individuelles ou collectives, c'est donc une conception différencialiste.⁷⁸</p>
<p>Lien social</p>	<p>Étymologiquement, un lien est ce qui permet d'établir un rapport d'ordre physique ; la fonction du lien étant « <i>d'assembler deux éléments matériels antérieurement séparés, n'ayant pas de connexion, de contact effectif d'ordre naturel</i> ». C'est donc le résultat d'une volonté consciente de l'acteur social. Le lien social s'exprime dans les relations d'amitié, de travail, comme dans les relations d'un village ou d'interaction avec autres structures sociales.⁷⁹</p> <p>La notion de lien social s'entend, dans le champ de la littérature sociologique, « <i>comme ce qui permet à un individu d'être relié à autrui ou à d'autres groupes sociaux</i> »⁸⁰.</p> <p>Dans son Plan d'orientation stratégique 2018-2022⁸¹, le groupe AFD fait du lien social, c'est-à-dire du lien entre les individus, entre les groupes sociaux, et entre les territoires, la condition d'un développement durable et partagé. Sur cette base, le 100 % Lien social consiste pour le groupe AFD à développer, maintenir et renforcer ces relations en vue d'accroître la résilience des sociétés. Pour y parvenir, l'amélioration de l'accès aux biens et services essentiels pour toutes et tous puis la réduction de toutes les formes d'inégalités sont nécessaires. Ces deux dimensions impliquent solidarité et action collective dans une dynamique de promotion et de préservation des communs. Le lien social est à ce titre le « <i>Commun des communs</i> ». Il permet de garantir le « vivre-ensemble » et le « faire ensemble » dans une logique d'intérêt général.</p>

⁷⁵ <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1263>

⁷⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Intersectionnalit%C3%A9>

⁷⁷ Coopération SUD, *Intégrer les jeunes dans les politiques françaises de développement*, mai 2020.

⁷⁸ https://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/ScEconomiquesEtSociales/ressources_pedagogie/terminale_tronc_commun/fondamentaux_socio/fiche6.pdf

⁷⁹ Baudet E. et Poggi C., La cohésion sociale et le lien social, Note de concept, octobre 2018.

⁸⁰ Bouvier, P. (2005), *Le lien social*, Paris, France, Gallimard, 2005.

⁸¹ Plan d'orientation stratégique 2018-2022, AFD.

Non souverain	Le groupe AFD qualifie de « financement non souverain » tout financement au bénéfice de tiers autres que l'État et sa banque centrale et ne bénéficiant pas de la garantie dudit État ou de sa banque centrale. Cette définition englobe donc à la fois des financements en faveur d'acteurs privés et en faveur d'acteurs publics.
Résilience	La capacité d'une société, d'un ménage ou d'un individu à absorber et se remettre de chocs, tout en adaptant son organisation et ses modes de vie pour faire face à l'incertitude. ⁸²
Transition juste	La transition juste est une approche qui appelle à réfléchir et agir sur les interactions entre ODD environnementaux et sociaux et à faire en sorte que les objectifs de préservation de la planète et de justice sociale se renforcent tout en minimisant les oppositions. Il s'agit de faire de la transition écologique un outil de justice sociale et de la justice sociale un moteur de la transition écologique, dans un contexte de développement durable. ⁸³

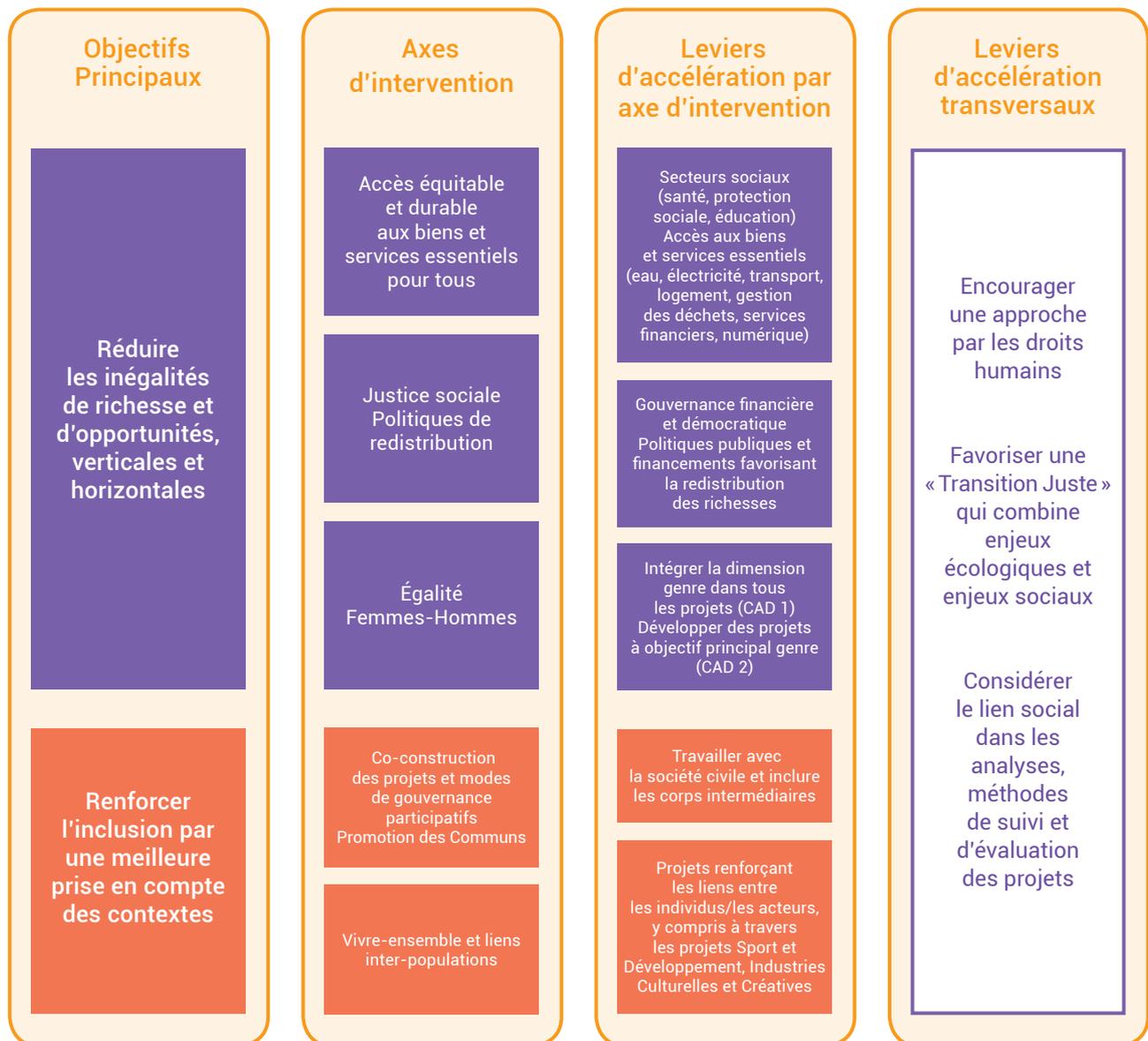
⁸² Définition reprise du CIT Vulnérabilités 2017-2021 de l'AFD, adaptée de : *Gestion des Risques de Catastrophes et de Phénomènes Extrêmes pour les Besoins de l'Adaptation au Changement Climatique*, résumé à l'intention des décideurs, GIEC 2012.

⁸³ Note SPR, Promouvoir la transition juste dans les activités du groupe AFD.

ANNEXE 2. CADRE LOGIQUE DE LA STRATÉGIE « 100 % LIEN SOCIAL »

FINALITÉ

Accroître le bien-être des populations et la résilience des sociétés par le renforcement des liens sociaux



ANNEXE 3. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pickett, K. et Wilkinson, R. (2019), *Pour vivre heureux vivons égaux*, 2019, Éditions Les liens qui libèrent.

UNDP (2019), Human Development Report, Ch.5 Climate change and inequalities in the Anthropocene, UNDP.

Milanovic, B. (2019), *Inégalités mondiales*, La Découverte.

ONU (2019), Femmes, Égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici à 2030. Une stratégie multipartite en faveur d'une action accélérée.

David, A., Guilbety, N., Hino H., Leibbrandt, M., Potgieter E. and M. Shifa (2018), "Social Cohesion and inequality in South Africa", AFD Research Papers Series, No. 2017-63, 201.

FMI (2019), Perspectives régionales en Afrique.

Ferroni, M., Mateo, M. & Payne, M. (2017), "Development under conditions of inequality and distrust: Social cohesion in Latin America" IFPRI discussion paper, 777.

Paugman, S., *Le lien social*, collection Que sais-je ? PUF.

Piketti, T. (2013), *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil.

Duflo, E., Abhijit, VB (2012), *Repenser la pauvreté*, Seuil.

Stewart, F. (Ed.) (2016), *Horizontal inequalities and conflict: Understanding group violence in multiethnic societies*. Springer.

Stewart, F. (2014), Why horizontal inequalities are important for a shared society. *Development*, 57(1), 46-54.

Giraud, G., Gupta N.R. R., Renouard C. and ROCA T. (2014), "Relational Capability Index 2.0", AFD Research Papers, No. 2015-12, September.
<https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/12-papiers-recherche.pdf>

Nussbaum, M. (1997) *Capabilities and human rights*, Fordham Law Review, Vol.66, Issue 2.

Putnam, R. (2000), *Bowling Alone*, The collapse and Revival of American Community, Simon and Schuster, NY.

Akindès, F. (1999), « Le lien social en question dans une Afrique noire en mutation », séminaire de philosophie, Unesco.
<http://www.unesco.chairephilu.uqam.ca/SeminR/Akindes.htm#devenir>

Gittel, R. et Vidal, J. *Community Organizing: Building Social Capital as a Development Strategy*, Newbury Park, Sage Editions, 19.



LISTE DES SIGLES

AES : Appui Environnemental et Social, Développement Durable (AFD)

AFD : Agence française de développement

AFIDBA : *AFD for Inclusive & Digital Business in Africa*

AFDH : Approche fondée sur les droits humains

AGR : Activité génératrice de revenus

Avis DD : Avis Développement Durable

CAD : Comité d'Aide au Développement (OCDE)

CAF : Banque Latino-Américaine de Développement

CCC : Division Crises et Conflits (AFD)

CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

CIT : Cadre d'intervention transversal

CLS : Division Lien social (AFD)

COM : Contrat d'objectifs et de moyens du groupe AFD

COVID : Coronavirus Disease

DPA : Division des Partenariats (AFD)

DR : Direction régionale (AFD)

DSSR : Droits et santé sexuels et reproductifs

DT : Division technique (AFD)

E&S : Environnemental et social

F3E : Fonds pour la promotion des études transversales, des études préalables et de l'évaluation

F5OF : Fonds de soutien aux organisations féministes

GEMMES : General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift

GRET : Groupe de recherche et d'échanges technologiques

ICC : Industries culturelles et créatives

IDH : Indice de Développement Humain

I-OSC : Initiative OSC

LOPDSIM : Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ODD : Objectif de développement durable

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSC : Organisation de la société civile

PCS : Cellule Pilotage et Cohérence Stratégique (AFD)

PEPP : Plan d'Engagement des Parties Prenantes

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

POS : Plan d'Orientation Stratégique

PROPARCO : Société de Promotion et participation pour la Coopération économique

PrPP : Prêt de Politique Publique

RCA : République centrafricaine

RSO : Responsabilité sociétale des organisations

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

SSR : Santé sexuelle et reproductive

SPR : Département Stratégie, Prospective et Relations Institutionnelles (AFD)

UE : Union européenne

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNECA : *United Nations Economic Commission for Africa*

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

USAID : *United States Agency for International Development*

Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

